

IX.

BUDGET

DU

MINISTÈRE DE LA GUERRE

POUR L'EXERCICE 1891.



NOTE PRÉLIMINAIRE.

Le Budget pour l'exercice 1891 est basé sur un effectif de 49,020 hommes et de 9,053 chevaux.

Le montant des crédits qu'il comprend s'élève à 46,834,732 francs. Cette somme est précisément égale au montant total du Budget de 1890; mais elle a été répartie d'une manière un peu différente entre les divers articles.

Depuis assez longtemps, quelques articles du Budget laissent invariablement à la fin de l'année un excédent de crédit considérable, tandis que quelques autres, notamment ceux qui sont affectés à la solde des troupes, laissent un déficit à peu près équivalent à cet excédent.

Ces écarts ont souvent dépassé un million de francs; par leur importance, ils ont attiré l'attention de la Législature, qui a recommandé, à plusieurs reprises, une meilleure répartition des crédits.

C'est pour satisfaire à ces recommandations que le Budget de 1891 a été remanié dans quelques-unes de ses parties.

On a calculé à nouveau les besoins de chaque arme et de chaque service, en tenant compte des indications du passé et en s'efforçant de se rapprocher le plus possible de la réalité des faits.

Mais, quelque soin qu'on ait apporté à ce travail, on ne peut se flatter d'être arrivé à une évaluation assez exacte des charges de tous les services pour que les crédits et les dépenses qu'ils doivent couvrir se balancent toujours d'une manière rigoureuse.

Il ne faut pas oublier d'ailleurs que le Budget s'établit presque une année à l'avance et que parmi les éléments sur lesquels il est basé il en est, comme les grains, la viande, les fourrages, le charbon, les matériaux de construction, dont les prix sont essentiellement variables et ne peuvent être évalués à longue échéance que d'une manière très approximative.

On ne peut donc pas affirmer qu'il ne faudra pas recourir à des transferts à la fin de 1891, pour combler les déficits de certains articles à l'aide des excédents de certains autres; mais, à moins de perturbations considérables et imprévues dans le prix des choses, les écarts seront beaucoup moins considérables. Rien n'empêchera d'ailleurs de les atténuer encore à l'aide de nouvelles corrections dans les Budgets ultérieurs.

Il résulte de la comparaison ci-après qu'il n'y a pour 1891 ni augmentation, ni diminution :

Crédits demandés pour l'exercice 1891 fr.	46,834,732	»
— — — — — 1890	46,834,732	»

PROJET DE LOI.

LEOPOLD II,

ROI DES BELGES,

A tous présents et à venir, Salut

Sur la proposition de Notre Ministre de la Guerre et de l'avis de Notre Ministre des Finances,

NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

Le projet de loi dont la teneur suit sera présenté en Notre nom, à la Chambre des Représentants, par Notre Ministre des Finances.

ARTICLE PREMIER.

Le Budget du Ministère de la Guerre, pour l'exercice 1891, est fixé à la somme de quarante-six millions huit cent trente-quatre mille sept cent trente-deux francs (46,834,732 fr.), conformément au tableau ci-annexé.

ART. 2.

Dans les localités où le service de la viande est assuré par la voie de la régie directe, les déchets, issues, peaux, suifs, etc., provenant des bêtes bovines abattues, seront vendus par les soins de l'Administration de la Guerre et le produit en sera déduit du montant des achats de bétail.

ART. 3.

Les indemnités à payer aux habitants pour le logement avec ou sans nourriture des officiers, sous-officiers et soldats, sont fixées, pour l'exercice 1891, aux taux suivants, savoir :

Logement avec nourriture des	{	lieutenants-généraux . fr. 10	» par jour.
		généraux-majors . . . 7	» —
		officiers supérieurs . . 5	» —
		— subalternes . . . 3	» —
		sous-officiers et soldats . 1 25	—

Logement sans nourriture des	}	lieutenants généraux . fr.	5	» par jour.
		généraux-majors . . .	3	» —
		officiers supérieurs . .	2	» —
		— subalternes . . .	1	» —
		sous-officiers et soldats .	21	—

Toutefois lorsque, dans les cantonnements-abris, les officiers seront logés dans les mêmes conditions que la troupe, ils paieront pour le logement la même indemnité que celle qui est déterminée pour les sous-officiers et soldats.

Les habitants qui devront pourvoir au logement des chevaux auront droit, à titre de rémunération, au fumier produit par ces chevaux.

ART. 4.

Les denrées fournies par les communes pour la nourriture des chevaux, leur seront payées sur le pied des derniers prix trimestriels de la régie des fourrages de l'armée, augmentés de 10 %.

Ces prix seront portés trimestriellement à la connaissance du public par la voie du *Mémorial* administratif.

ART. 5.

La présente loi sera exécutoire le jour de sa publication au *Moniteur*.

Donné à Laeken, le 25 février 1890.

LÉOPOLD.

PAR LE ROI :

Le Ministre de la Guerre,

PONTUS.

Le Ministre des Finances,

A. BEERNAERT.

BUDGET DU MINISTÈRE DE LA GUERRE POUR L'EXERCICE 1891.

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
CHAPITRE I^{er}.			
ADMINISTRATION CENTRALE.			
1	Traitement du Ministre	21,000	} 492,000
2	— des fonctionnaires et employés civils	200,000	
3	Supplément aux officiers et aux sous-officiers employés au Département de la Guerre	16,000	
4	Matériel	65,000	
5	Dépôt de la Guerre et Institut cartographique militaire	100,000	
CHAPITRE II.			
ÉTATS-MAJORS.			
6	Traitement de l'état-major général	887,500	} 1,372,510
7	— — des provinces et des places	227,510	
8	— du service de l'intendance	257,500	
CHAPITRE III.			
SERVICE DE SANTÉ DES HÔPITAUX.			
9	Traitement des officiers de santé	309,200	} 1,265,300
10	Nourriture et habillement des malades; entretien des hôpitaux	754,100	
11	Service pharmaceutique	200,000	
CHAPITRE IV.			
SOLDE DES TROUPES.			
12	Traitement et solde de l'infanterie	15,270,040	} 27,201,878
13	— — de la cavalerie	3,078,800	
14	— — de l'artillerie	5,797,458	
15	— — du génie	1,424,700	
16	— — du bataillon d'administration	750,000	
<p>Les hommes momentanément en subsistance près d'un régiment d'une autre arme comptent, pour toutes leurs allocations, au corps où ils se trouvent en subsistance.</p>			
À REPORTER fr.			30,529,668

BUDGET DU MINISTÈRE DE LA GUERRE

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	REPORT. fr.	•	30,320,688 •
CHAPITRE V.			
ÉTABLISSEMENTS D'INSTRUCTION SUPÉRIEURE.			
17	Personnel de l'École militaire	211,550 •	} 286,650 •
17 ^{bis}	— — de guerre	18,550 •	
18	Dépenses d'administration de l'École militaire	46,400 •	
18 ^{bis}	— — — de guerre	10,150 •	
CHAPITRE VI.			
ÉTABLISSEMENTS ET MATÉRIEL DE L'ARTILLERIE.			
19	Traitement du personnel des établissements	66,575 •	} 1,568,825 •
20	Matériel de l'artillerie	1,502,450 •	
CHAPITRE VII.			
MATÉRIEL DU GÉNIE.			
21	Matériel du génie	1,550,000 •	1,550,000 •
CHAPITRE VIII.			
PAIN, VIANDE, FOURRAGES ET AUTRES PRESTATIONS.			
22	Pain et viande	6,562,000 •	} 12,733,684 •
23	Fourrages en nature	4,020,104 •	
24	Casernement des hommes	760,450 •	
25	Renouvellement de la buffleterie et du harnachement	103,000 •	
26	Transports généraux	100,000 •	
27	Chauffage et éclairage des corps de garde	170,000 •	
28	Remonte	997,950 •	
CHAPITRE IX.			
TRAITEMENTS DIVERS ET HONORAIRES.			
29	Traitements divers et honoraires	145,000 •	} 295,000 •
30	Frais de route, de séjour et de représentation	150,000 •	
	A REPORTER. fr.	•	46,563,847 •

POUR L'EXERCICE 1894.

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	REPORT. fr.	•	40,565,847 •
	CHAPITRE X.		
	PENSIONS ET SECOURS.		
51	Pensions et secours	247,800 •	247,800 •
	CHAPITRE XI.		
	DÉPENSES IMPRÉVUES.		
52	Dépenses imprévues non libellées au Budget	23,085 •	23,085 •
	TOTAL DU BUDGET DU MINISTÈRE DE LA GUERRE fr.	•	40,834,732 •

Vu et approuvé pour être annexé à Notre arrêté
du 25 février 1890.

LEOPOLD.

PAR LE ROI :

Le Ministre de la Guerre,

PONTUS.

Le Ministre des Finances,

A. BEERNAERT.

(318)

DÉVELOPPEMENTS

DU

BUDGET DU MINISTÈRE DE LA GUERRE

pour l'exercice 1891.



BUDGET DE L'EXERCICE 1891.

N° DES ARTICLES	LITÉRAS des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS	CRÉDITS
			demandés pour l'exercice 1890.	votés pour l'exercice 1889.
CHAPITRE 1^{er}.				
ADMINISTRATION CENTRALE.				
1	•	Traitement du Ministre fr.	21,000	21,000
2	•	— de 51 fonctionnaires et employés civils (1). 162,700	200,000	200,000
		— des huissiers, messagers et gens de service. 37,500		
3	•	Supplément aux officiers employés au Département de la Guerre. 10,000	16,000	16,000
		— au personnel militaire inférieur employé au Département de la Guerre 6,000		
<i>Matériel.</i>				
4	•	Fournitures de bureau, impressions, reliures, ports de lettres et autres menus frais 25,000	65,000	65,000
		Chauffage et éclairage. 15,000		
		Entretien des locaux, achat et entretien du mobilier, etc. 25,000		
Dépôt de la Guerre et Institut cartographique militaire.				
<i>Dépôt de la Guerre.</i>				
a.	•	Alimentation de la bibliothèque, supplément aux officiers et aux sous-officiers employés au Dépôt de la Guerre fr. 14,000		
<i>Institut cartographique militaire.</i>				
5	•	Charges ordinaires et permanentes.		
		Reconnaisances militaires, achat d'instruments, levé des plans des places fortes, forts, positions retranchées, etc. fr. 15,000	36,000	190,000
b.	•	Traitement de 6 graveurs et dessinateurs permanents (2) 21,000		
Charge extraordinaire et temporaire.				
	•	Continuation des travaux pour la confection de la carte topographique du pays 140,000		
TOTAL DU CHAPITRE 1^{er}.			492,000	492,000

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFERENCES		CRÉDITS votés pour l'exercice 1888.	DÉPENSES de l'exercice 1887.	OBSERVATIONS.																																												
Augmentation.	Diminution.																																															
				(1) Composition de ce personnel.																																												
		21,000	21,000	<table border="1"> <thead> <tr> <th rowspan="2">Nombre.</th> <th rowspan="2">EMPLOIS.</th> <th rowspan="2">Traitement maximum et minimum.</th> <th colspan="2">MONTANT</th> <th rowspan="2">Totaux.</th> </tr> <tr> <th>des traitements.</th> <th>des suppléments pour ancienneté de service et de grade.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>3</td> <td>Chefs de division</td> <td>{ 7,800 6,400 }</td> <td>21,800</td> <td>•</td> <td>21,800</td> </tr> <tr> <td>8</td> <td>Chefs de bureau</td> <td>{ 5,400 4,400 }</td> <td>50,200</td> <td>2,100</td> <td>41,300</td> </tr> <tr> <td>9</td> <td>Sous-chefs de bureau</td> <td>{ 3,900 3,300 }</td> <td>33,400</td> <td>1,500</td> <td>33,900</td> </tr> <tr> <td>12</td> <td>Employés de 1^{re} classe</td> <td>{ 5,000 2,400 }</td> <td>52,400</td> <td>•</td> <td>32,400</td> </tr> <tr> <td>10</td> <td>Employés de 2^e classe</td> <td>{ 2,200 1,400 }</td> <td>33,800</td> <td>•</td> <td>33,800</td> </tr> <tr> <td>51</td> <td>Totaux.</td> <td></td> <td>159,100</td> <td>3,600</td> <td>162,700</td> </tr> </tbody> </table>	Nombre.	EMPLOIS.	Traitement maximum et minimum.	MONTANT		Totaux.	des traitements.	des suppléments pour ancienneté de service et de grade.	3	Chefs de division	{ 7,800 6,400 }	21,800	•	21,800	8	Chefs de bureau	{ 5,400 4,400 }	50,200	2,100	41,300	9	Sous-chefs de bureau	{ 3,900 3,300 }	33,400	1,500	33,900	12	Employés de 1 ^{re} classe	{ 5,000 2,400 }	52,400	•	32,400	10	Employés de 2 ^e classe	{ 2,200 1,400 }	33,800	•	33,800	51	Totaux.		159,100	3,600	162,700
Nombre.	EMPLOIS.	Traitement maximum et minimum.	MONTANT					Totaux.																																								
			des traitements.		des suppléments pour ancienneté de service et de grade.																																											
3	Chefs de division	{ 7,800 6,400 }	21,800		•	21,800																																										
8	Chefs de bureau	{ 5,400 4,400 }	50,200		2,100	41,300																																										
9	Sous-chefs de bureau	{ 3,900 3,300 }	33,400		1,500	33,900																																										
12	Employés de 1 ^{re} classe	{ 5,000 2,400 }	52,400		•	32,400																																										
10	Employés de 2 ^e classe	{ 2,200 1,400 }	33,800		•	33,800																																										
51	Totaux.		159,100		3,600	162,700																																										
		200,000	199,999																																													
		16,000	15,098 14																																													
		65,000	72,000																																													
		190,000	189,990 69	(2) Composition de ce personnel.																																												
				<table border="1"> <thead> <tr> <th>Nombre.</th> <th>GRADES.</th> <th>Traitement annuel.</th> <th>Montant des traitements.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>2</td> <td>Maitres graveurs ou dessinateurs</td> <td>{ 4,300 3,500 }</td> <td>8,000</td> </tr> <tr> <td>2</td> <td>Graveurs ou dessinateurs</td> <td>3,500</td> <td>7,000</td> </tr> <tr> <td>2</td> <td>Idem. Idem.</td> <td>3,000</td> <td>6,000</td> </tr> <tr> <td>6</td> <td>TOTAL</td> <td></td> <td>21,000</td> </tr> </tbody> </table>	Nombre.	GRADES.	Traitement annuel.	Montant des traitements.	2	Maitres graveurs ou dessinateurs	{ 4,300 3,500 }	8,000	2	Graveurs ou dessinateurs	3,500	7,000	2	Idem. Idem.	3,000	6,000	6	TOTAL		21,000																								
Nombre.	GRADES.	Traitement annuel.	Montant des traitements.																																													
2	Maitres graveurs ou dessinateurs	{ 4,300 3,500 }	8,000																																													
2	Graveurs ou dessinateurs	3,500	7,000																																													
2	Idem. Idem.	3,000	6,000																																													
6	TOTAL		21,000																																													
		402,000	408,987 83																																													

BUDGET DE L'EXERCICE 1891.

N ^o DES ARTICLES.	LITTEAS des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.		CRÉDITS	CRÉDITS
				demandés pour l'exercice 1891.	volés pour l'exercice 1890.
CHAPITRE II.					
ÉTATS-MAJORS.					
<i>État-major général.</i>					
Officiers généraux.					
SECTION D'ACTIVITÉ					
		9	56	Lieutenants-généraux, à fr. 18,500 . fr. 166,500 »	
		18	54	Généraux-majors, à 12,700 . . . 228,600 »	
				595,100 »	
		27	90	A DÉDUIRE : $\frac{1}{2}$ % pour médicaments 1,975 50	
				393,124 50	
SECTION DE RÉSERVE.					
		2	6	Lieutenants-généraux employés à un service sédentaire, à fr. 14,800 . fr. 29,600 »	
		4	8	Généraux-majors en service actifs sédentaires, à . 10,160 . . . 40,640 »	
				70,240 »	
		6	14	A DÉDUIRE : $\frac{1}{2}$ % pour médicaments 551 20	
				69,888 80	
	a.			TOTAL fr. 463,013 50	
				A DÉDUIRE :	
				Pour un lieutenant-général de la section d'activité (Ministre de la Guerre) fr. 18,500 »	
				A DÉDUIRE : $\frac{1}{2}$ % pour médicaments 92 50	
				18,407 50	
				RESTE fr. 444,605 80	
				A AJOUTER :	
				Le supplément de traitement pour un général-major, chargé provisoirement des fonctions attribuées aux lieutenants-gé- néraux fr. 2,000 »	
				A DÉDUIRE : $\frac{1}{2}$ % pour médicaments 10 »	
				1,990 »	
				TOTAL fr. 446,595 80	
Corps d'état-major.					
		5	15	Colonels, à fr. 9,500 . . . fr. 47,500 »	
		5	10	Lieutenants-colonels, à 7,100 55,500 »	
		10	20	Majors, à 6,500 65,000 »	
	b.	16	32	Capitaines commandants à 5,100 81,600 »	
		10	20	— de 1 ^{re} et de 2 ^e classe 4,200 42,000 »	
				Supplément des capitaines qui comptent 25 ans de grade d'officier. 400 »	
				270,000 »	
		46	97	A DÉDUIRE : $\frac{1}{2}$ % pour médicaments 1,350 »	
				268,650 »	
		79	201	A REPORTER fr. 715,245 80	

BUDGET DE L'EXERCICE 1891.

N° DES ARTICLES.	LITTRAS des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.		CRÉDITS	CRÉDITS
				demandés pour l'exercice 1890.	voies pour l'exercice 1889.
		REPORT.		fr. 715,245 80	
		Aides de camp et officiers d'ordonnance.			
		Supplément aux officiers des corps d'infanterie, d'artillerie et du génie employés comme aides de camp et officiers d'ordonnance près les généraux commandants de division et de brigade, savoir :			
			5 capitaines d'infanterie en premier . . . à. fr. 1,100 . . .	fr. 5,500 "	
			5 — — en 2 ^d de 1 ^{re} classe. à . . . 1,000 . . .	5,000 "	
			6 — — en 2 ^d de 2 ^e classe. à . . . 850 . . .	5,100 "	
			6 lieutenants d'infanterie. à . . . 850 . . .	5,100 "	
			1 lieutenant d'artillerie à . . . 375 . . .	375 "	
			1 capitaine en premier du génie . . . à . . . 500 . . .	500 "	
			1 lieutenant du génie. à . . . 375 . . .	375 "	
				17,750 "	
			A DÉDUIRE : 1/2 % pour médicaments	88 75	
				17,661 25	
			TOTAL.	fr. 732,907 05	
		Indemnité de vivres de campagne.			
			Indemnité de 40 centimes en remplacement des vivres de campagne à allouer aux officiers qui camperont à Beverloo (dépende approximative)	1,702 95	
		Indemnité de fourrages.			
			245 chevaux × 365 = 88,695 journées d'indemnité représentative, à fr. 1 50	fr. 133,042 50	
			A ajouter pour 1 ration supplémentaire pour un général-major commandant de division	fr. 547 50	
				133,590 "	887,300 "
					887,300 "
		Frais de bureau.			
			2 lieutenants-généraux commandant les circonscriptions militaires à 2,000 francs	fr. 4,000 "	
			1 chef d'état-major du commandement supérieur de la cavalerie	800 "	
			2 — des circonscriptions militaires. { 1 à 1,500 "	2,700 "	
			{ 1 à 1,200 "		
			4 — des divisions d'infanterie, à 600 . . .	2,400 "	
			2 — de cavalerie, à 600 . . .	1,200 "	
			16 généraux-majors, commandant une brigade, à 500 . . .	8,000 "	
				19,100 "	
			A REPORTER	fr. 887,300 "	887,300 "

6 (suite)

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés pour l'exercice 1888.	DÉPENSES de l'exercice 1887.	OBSERVATIONS.
AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
•	•	887,500 •	863,082 61	
•	•	887,500 •	863,082 61	

BUDGET DE L'EXERCICE 1891.

N° DES ARTICLES.	LITTEAS des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.		CRÉDITS	CRÉDITS
				demandés pour l'exercice 1891.	voies pour l'exercice 1890.
			REPORT. fr.	887,500 *	887,500 *
			État-major des provinces et des places.		
			État-major des provinces.		
	a.	5 10	Généraux-majors, à 10,160 francs fr. 50,800 *		
		5 10		50,800 *	
			A DÉDUIRE : $\frac{1}{4}$ % pour médicaments. 254 *		
				50,540 *	
			État-major des places.		
		5	Majors, à 4,500 22,500 *		
		8	Capitaines en premier de place à 5,500 28,000 *		
	b.	5 (a) 6	— en second de 1 ^{re} classe de place à 5,150 15,750 *		
		4	— — de 2 ^e — — à 3,000 12,000 *		
		8	Lieutenants de place à 2,400 19,200 *		
		4	Sous-lieutenants — 2,100 8,400 *		
			Supplément des capitaines et des lieutenants qui comptent 25 ans ou 12 ans de grade d'officier 2,200 *		
		54 0		108,050 *	
			A DÉDUIRE : $\frac{1}{2}$ % pour médicaments. 540 25		
		50 16		107,509 75	
7			Indemnité de vivres de campagne.	227,510 *	227,510 *
	c.		Indemnité de 40 centimes en remplacement des vivres de campagne à allouer aux officiers qui occupent le camp de Beverloo. (Dépense approximative) 1,004 25		
			Indemnité de fourrages.		
	d.		16 chevaux \times 365 = 5,840 journées d'indemnité représentative, à fr. 1 50. 8,760 *		
			Frais de bureau.		
			9 commandants de province (b), à 11,800 *		
		5 —	de place, à 500 2,500 *		
		12 —	— à 400 4,800 *		
	e.	4 —	— à 240 960 *		
		6 —	— à 150 900 *		
		3 —	— à 100 500 *		
				21,260 *	
	f.		Traitement des aumôniers et desservants 58,450 *		
			A REPORTER fr.	1,114,810 *	1,114,810 *

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS voies pour l'exercice 1889.	DÉPENSES de l'exercice 1888.	OBSERVATIONS.
AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
.	.	887,500	803,082 61	
.	.	227,510	263,087 24	
.	.	1,114,810	1,126,169 85	

a) A répartir par le Ministre, selon les besoins du service

b) Indemnités des commandants de province :

Anvers	2,200	»
Brabant	1,500	»
Flandre orientale	1,500	»
Id. occidentale	1,100	»
Hainaut	1,100	»
Liège	1,500	»
Namur	1,100	»
Limbourg	1,100	»
Luxembourg	1,100	»
	<u>11.800</u>	»

BUDGET DE L'EXERCICE 1891

N° DES ARTICLES.	LITTRAS des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.		CRÉDITS	CRÉDITS
				demandés pour l'exercice 1891.	votés pour l'exercice 1890.
			REPORT. fr.	1,114,810 »	1,114,810 »
			<i>Intendance militaire.</i>		
			<i>Traitements.</i>		
			Intendant en chef, à fr. 12,700	12,700 »	
			Intendants de 1 ^{re} classe, à 9,500	28,500 »	
			— de 2 ^{me} id., à 7,100	42,600 »	
a.			Sous-intendants de première classe, à 6,500	75,600 »	
			— de deuxième classe, à 4,600	59,800 »	
			Supplément des capitaines qui comptent 25 ans de grade d'officier	400 »	
				219,600 »	
			A DÉDUIRE : $\frac{1}{2}$ % pour médicaments.	1,098 »	
				218,502 »	
			<i>Indemnité de vivres de campagne.</i>		
			Indemnité de 40 centimes en remplacement des vivres de campagne, à allouer aux officiers qui occupent le camp de Beverloo. (Dépense approximative.)	438 »	257,700 »
			<i>Indemnité de fourrages.</i>		
			16 chevaux \times 565 = 5,840 journées d'indemnité représentative, à fr. 1 50	8,760 »	
			Frais de bureau a).	50,000 »	
			TOTAL DU CHAPITRE II. fr.	1,372,510 »	1,372,510 »

EFFECTIF.	
HOMMES.	CHEVAUX.
1	»
3	»
6	»
12	16
13	»
35	16

8

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS	DÉPENSES	OBSERVATIONS.										
AUGMENTATION.	DIMINUTION.	voies	de											
		pour l'exercice 1889.	l'exercice 1888.											
.	.	1,114,810	1,120,169 85	<p>COMPOSITION ORGANIQUE des officiers comptables chargés du service administratif dans les régiments.</p> <table border="1"> <tr> <td>Capitaines en premier quartiers-maitres</td> <td>59</td> </tr> <tr> <td>Capitaines en second payeurs.</td> <td>19</td> </tr> <tr> <td>Lieutenants et sous-lieutenants payeurs</td> <td>57</td> </tr> <tr> <td>Capitaines administrateurs d'habillement</td> <td>58</td> </tr> <tr> <td>(*)</td> <td>155</td> </tr> </table> <p>(*) Ces officiers comptables figurent ici pour ordre, afin de faire ressortir le chiffre organique. Ils sont compris dans l'effectif des corps pour leurs allocations.</p>	Capitaines en premier quartiers-maitres	59	Capitaines en second payeurs.	19	Lieutenants et sous-lieutenants payeurs	57	Capitaines administrateurs d'habillement	58	(*)	155
Capitaines en premier quartiers-maitres	59													
Capitaines en second payeurs.	19													
Lieutenants et sous-lieutenants payeurs	57													
Capitaines administrateurs d'habillement	58													
(*)	155													
.	.	257,700	254,239 48											
.	.	1,372,510	1,380,409 33	<p>a) A répartir, par décisions spéciales, en raison de l'importance du service dont les fonctionnaires de l'intendance sont respectivement chargés.</p>										

BUDGET DE L'EXERCICE 1891.

N° DES ARTICLES.	LITRERAS des développements.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.		CRÉDITS	CRÉDITS
				demandés pour l'exercice 1891.	restés pour l'exercice 1890.
CHAPITRE III.					
SERVICE DE SANTÉ DES HÔPITAUX a).					
Traitement des officiers de santé.					
		EFFECTIF.			
		PERSON. CHEVAUX.			
		1 2	Inspecteur général, à fr. 12,700 12,700 •		
		4 "	Médecins principaux de 1 ^{re} classe, à 9,500 38,000 •		
		8 "	— principaux de 2 ^e classe, à 7,100 56,800 •		
		1 -	— de bataillon de 1 ^{re} classe, à 4,200 4,200 •		
		20 "	— adjoints, à 2,025 52,500 •		
		1 "	Pharmacien en chef, à 6,500 6,500 •		
		2 "	Pharmaciens principaux, à 5,500 11,000 •		
		15 "	Pharmaciens de } 5 pharmac de garnison de 1 ^{re} cl. à 4,000 25,000 •		
			1 ^{re} classe, } 5 — — de 2 ^e cl. à 4,200 21,000 •		
			5 — de 1 ^{re} classe à 5,550 17,750 •		
		7 "	— de 2 ^e classe, à 5,250 22,750 •		
		12 "	— de 5 ^e classe, à 2,625 31,500 •		
		1 1	Vétérinaire en chef, à 6,500 6,500 •		
		" "	Supplément des capitaines et des lieutenants qui comptent 25 ans ou 12 ans de grade d'officier. 500 •		
			504,700 •		
		72 3	A RÉDUIRE : $\frac{1}{2}$ % pour médicaments. 1,525 50		
			303,170 50		
			Indemnité de vivres de campagne.		
		b.	Indemnité de 40 centimes en remplacement des vivres de campagne, à allouer aux officiers qui occupent le camp de Beverloo. (Dépense approximative.) 1,881 •	300,200 •	509,200 •
			Indemnité de fourrages.		
		c.	3 chevaux \times 365 = 1,095 journées d'indemnité représentative, à fr. 1 50. 1,042 50		
			Frais de bureau.		
		d.	Inspecteur général du service de santé. 2,500 •		
			Nourriture et habillement des malades; entretien des hôpitaux.		
		10 "	580,000 journées (b) de traitement de sous-officiers et soldats dans les hôpitaux, à fr. 1 98 fr. 752,400 •	754,100 •	754,100 •
			1,000 journées de miliciens non incorporés et de militaires détenus avant leur condam- nation à fr. 1 70 1,700 •		
			Service pharmaceutique.		
		11 "	Achat de médicaments, linçe à pansement et instruments de chirurgie; émoluments à des médecins civils ou à des médecins militaires pensionnés, pour soins donnés ou médicaments fournis aux militaires ma- lades; frais d'impression d'ouvrages de statistique et menues dépenses 200,000 •	200,000 •	200,000 •
			TOTAL DU CHAPITRE III. . . fr.	1,263,300 •	1,263,300 •

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés pour l'exercice 1889.	DÉPENSES de l'exercice 1888	OBSERVATIONS																																													
AUGMENTATION.	DIMINUTION.																																																
		308,400	307,775 00	<p>a)</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2">COMPOSITION organique.</th> </tr> <tr> <th>SERVICE des HÔPITAUX.</th> <th>SERVICE des CORPS.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Inspecteur général</td> <td>1</td> </tr> <tr> <td>Médecins principaux de 1^{re} classe</td> <td>4</td> </tr> <tr> <td>— principaux de 2^e classe.</td> <td>8</td> </tr> <tr> <td>— de régiment { de 1^{re} classe. 15</td> <td rowspan="2">36</td> </tr> <tr> <td>— de 2^{me} — 21</td> </tr> <tr> <td>— de bataillon de 1^{re} classe.</td> <td>1</td> </tr> <tr> <td>— — de 2^{me} —</td> <td>40</td> </tr> <tr> <td>— adjoints.</td> <td>20</td> </tr> <tr> <td>Pharmacien en chef</td> <td>1</td> </tr> <tr> <td>Pharmaciens principaux</td> <td>2</td> </tr> <tr> <td>— de 1^{re} classe, de garnison de 1^{re} ou de 2^e classe</td> <td>15</td> </tr> <tr> <td>— de 2^{me} —</td> <td>7</td> </tr> <tr> <td>— de 3^{me} —</td> <td>12</td> </tr> <tr> <td>Vétérinaire en chef</td> <td>1</td> </tr> <tr> <td>Vétérinaires principaux</td> <td>2</td> </tr> <tr> <td>— de 1^{re} classe, de régiment de 1^{re} ou de 2^e classe</td> <td>15</td> </tr> <tr> <td>— de 2^{me} —</td> <td>9</td> </tr> <tr> <td>— de 3^{me} —</td> <td>8</td> </tr> <tr> <td></td> <td>78</td> </tr> <tr> <td></td> <td>(*) 150</td> </tr> <tr> <td colspan="2" style="text-align: center;">228</td> </tr> </tbody> </table>	COMPOSITION organique.		SERVICE des HÔPITAUX.	SERVICE des CORPS.	Inspecteur général	1	Médecins principaux de 1 ^{re} classe	4	— principaux de 2 ^e classe.	8	— de régiment { de 1 ^{re} classe. 15	36	— de 2 ^{me} — 21	— de bataillon de 1 ^{re} classe.	1	— — de 2 ^{me} —	40	— adjoints.	20	Pharmacien en chef	1	Pharmaciens principaux	2	— de 1 ^{re} classe, de garnison de 1 ^{re} ou de 2 ^e classe	15	— de 2 ^{me} —	7	— de 3 ^{me} —	12	Vétérinaire en chef	1	Vétérinaires principaux	2	— de 1 ^{re} classe, de régiment de 1 ^{re} ou de 2 ^e classe	15	— de 2 ^{me} —	9	— de 3 ^{me} —	8		78		(*) 150	228	
COMPOSITION organique.																																																	
SERVICE des HÔPITAUX.	SERVICE des CORPS.																																																
Inspecteur général	1																																																
Médecins principaux de 1 ^{re} classe	4																																																
— principaux de 2 ^e classe.	8																																																
— de régiment { de 1 ^{re} classe. 15	36																																																
— de 2 ^{me} — 21																																																	
— de bataillon de 1 ^{re} classe.	1																																																
— — de 2 ^{me} —	40																																																
— adjoints.	20																																																
Pharmacien en chef	1																																																
Pharmaciens principaux	2																																																
— de 1 ^{re} classe, de garnison de 1 ^{re} ou de 2 ^e classe	15																																																
— de 2 ^{me} —	7																																																
— de 3 ^{me} —	12																																																
Vétérinaire en chef	1																																																
Vétérinaires principaux	2																																																
— de 1 ^{re} classe, de régiment de 1 ^{re} ou de 2 ^e classe	15																																																
— de 2 ^{me} —	9																																																
— de 3 ^{me} —	8																																																
	78																																																
	(*) 150																																																
228																																																	
		754,100	754,077 70																																														
		200,000	199,997 91																																														
		1,262,500	1,261,850 70																																														

(*) Ces officiers de santé figurent ici pour ordre, afin de faire ressortir le chiffre organique. Ils sont compris dans l'effectif des corps pour leurs allocations.

b)

Infanterie.	235,000	journées.
Cavalerie.	67,000	»
Artillerie.	63,000	»
Génie.	10,500	»
Bataillon d'administration	4,500	»

TOTAL. 380,000 journées.

INFANTERIE.

Cette arme se compose : 1° d'un régiment de carabiniers formé de quatre bataillons actifs et de trois bataillons de réserve (à quatre compagnies) et d'un dépôt;
 2° d'un régiment de grenadiers;
 3° de trois régiments de chasseurs à pied, } formés chacun de trois bataillons actifs et de deux bataillons de réserve (à quatre compagnies) et d'un dépôt;
 4° de quatorze régiments de ligne;
 5° de deux compagnies sédentaires;
 6° d'un corps de discipline et de correction formé de six compagnies;
 7° d'une école des pupilles de l'armée à deux compagnies;
 8° d'officiers à la suite des régiments.

OFFICIERS.

GRADES.	Effectif par unité			Composition d'un régiment			Soit pour :						TOTAUX.		MONTANT		
	D'état-major de régiment.	De bataillon.	De compagnie.	De carabiniers.	De grenadiers.	De chasseurs à pied et d'infanterie de ligne.	Le régiment des carabiniers.	Le régiment des grenadiers.	Les dix-sept régiments de chasseurs à pied et d'infanterie de ligne.	Les deux compagnies sédentaires.	Le corps de discipline et de correction.	Les officiers hors cadre.	Officiers.	Chevaux.	TRAITEMENT annuel.	par GRADE.	par CATÉGORIE.
États-majors actifs } 19 régiments. 58 bataillons.																	
Colonels	1	1	1	1	1	1	1	1	17	1	1	1	19	58	9,000	171,000	
Lieutenants-colonels	1	1	1	1	1	1	1	1	17	1	1	1	19	58	6,800	129,200	
Majors	1	1	1	4	3	3	4	3	51	1	1	1	58	116	5,900	542,200	
Capitaines commandants adjudants-majors montés	1	1	1	1	1	1	1	1	17	1	1	1	19	19	4,500	85,500	
— en second — non montés	1	1	1	4	3	3	4	3	51	1	1	1	58	58	5,275	189,950	
Lieutenants ou sous-lieutenants porte-drapeau	1	1	1	1	1	1	1	1	17	1	1	1	19	19	2,250	42,750	
Capitaines en second payeurs	1	1	1	1	1	1	1	1	17	1	1	1	19	19	5,275	62,225	
Lieutenants ou sous-lieutenants payeurs	1	1	1	5	2	2	5	2	54	1	1	1	30	30	2,250	67,500	
Médecins de régiment de 1 ^{re} classe	1	1	1	1	1	1	1	1	17	1	1	1	6	6	6,500	39,000	
— de 2 ^{me} classe	1	1	1	1	1	1	1	1	17	1	1	1	13	13	5,100	66,300	
— de bataillon de 1 ^{re} classe	1	1	1	1	1	1	1	1	17	1	1	1	19	19	4,200	79,800	
— de 2 ^e classe	1	1	1	2	1	1	2	1	17	1	1	1	20	20	5,250	65,000	
232 compagnies de bataillons actifs.																	1,559,475
Capitaines commandants	1	1	1	16	12	12	16	12	204	1	1	1	252	252	4,000	928,000	
Lieutenants et sous-lieutenants	1	1	1	48	36	36	48	36	612	1	1	1	696	696	2,250	1,566,000	
19 bataillons de réserve, 76 compagnies. (4 ^e bataillon des régiments des grenadiers, de ligne et de chasseurs et 3 ^e bataillon des carabiniers.)																	2,494,000
Majors	1	1	1	1	1	1	1	1	17	1	1	1	19	19	5,900	112,100	
Capitaines en second adjudants-majors non montés	1	1	1	1	1	1	1	1	17	1	1	1	19	19	5,275	62,225	
Capitaines commandants	1	1	1	2	2	2	2	2	34	1	1	1	38	38	4,000	152,000	
Capitaines en second	1	1	1	2	2	2	2	2	34	1	1	1	38	38	5,275	124,450	
Lieutenants et sous-lieutenants	1	1	1	6	6	6	6	6	102	1	1	1	114	114	2,250	256,500	
1 bataillon de réserve, 4 compagnies. (6 ^e bataillon du régiment des carabiniers.)																	707,275
Major	1	1	1	1	1	1	1	1	17	1	1	1	1	1	5,900	5,900	
Capitaines commandants	1	1	1	2	2	2	2	2	34	1	1	1	2	2	4,000	8,000	
Capitaines en second	1	1	1	2	2	2	2	2	34	1	1	1	2	2	5,275	6,550	
Lieutenants et sous-lieutenants	1	1	1	6	6	6	6	6	102	1	1	1	6	6	2,250	15,500	
19 bataillons de réserve, 76 compagnies. (3 ^e bataillon des régiments des grenadiers, de ligne et de chasseurs et 7 ^e bataillon des carabiniers.)																	566,000
Capitaines commandants	1	1	1	2	2	2	2	2	34	1	1	1	38	38	4,000	152,000	
Capitaines en second	1	1	1	2	2	2	2	2	34	1	1	1	38	38	5,275	124,450	
Lieutenants et sous-lieutenants	1	1	1	6	6	6	6	6	102	1	1	1	114	114	2,250	256,500	
19 dépôts de régiment.																	568,100
Majors	1	1	1	1	1	1	1	1	17	1	1	1	19	19	5,900	112,100	
Capitaines en second officiers d'armement	1	1	1	1	1	1	1	1	17	1	1	1	19	19	3,275	62,225	
Capitaines en premier quartiers-maitres	1	1	1	1	1	1	1	1	17	1	1	1	19	19	4,000	76,000	
Capitaines administratifs d'habillement de 1 ^{re} , 2 ^e ou 3 ^e classe	1	1	1	1	1	1	1	1	17	1	1	1	19	19	3,450	65,550	
Médecins de bataillon de 2 ^e classe	1	1	1	1	1	1	1	1	17	1	1	1	19	19	3,250	61,750	
Capitaines en second	1	1	1	1	1	1	1	1	17	1	1	1	19	19	5,275	62,225	
Lieutenants et sous-lieutenants	1	1	1	5	5	5	5	5	51	1	1	1	57	57	2,250	128,250	
Compagnies spéciales.																	153,075
Colonel	1	1	1	1	1	1	1	1	17	1	1	1	1	2	9,000	9,000	
Majors	1	1	1	1	1	1	1	1	17	1	1	1	2	2	5,900	11,800	
Capitaine en second adjudant-major non monté	1	1	1	1	1	1	1	1	17	1	1	1	1	1	3,275	3,275	
Capitaines en premier quartiers-maitres	1	1	1	1	1	1	1	1	17	1	1	1	1	1	4,000	4,000	
Lieutenants ou sous-lieutenants payeurs	1	1	1	1	1	1	1	1	17	1	1	1	1	1	2,250	2,250	
Médecin de bataillon de 2 ^e classe	1	1	1	1	1	1	1	1	17	1	1	1	1	1	5,250	5,250	
Capitaines commandants	1	1	1	1	1	1	1	1	17	1	1	1	8	8	4,000	32,000	
Lieutenants et sous-lieutenants	1	1	1	1	1	1	1	1	17	1	1	1	6	24	2,250	67,500	
Officiers à la suite.																	151,000
Capitaines en second	1	1	1	1	1	1	1	1	17	1	1	1	40	40	3,275	131,000	
				126	95	95											151,000
							126	95	1,615	8	37	40	1,921	254			5,959,825

A ajouter les suppléments de traitement :

	(Le commandant du corps 500 »)	
Pour le corps de discipline et de correction	(Les deux majors, à fr. 400 » 800 »)	15,100
	(Les sept capitaines, à 600 » 4,200 »)	
	(Les vingt-quatre lieutenants et sous-lieutenants, à 400 » 9,600 »)	

Pour ancienneté de grade. | Capitaines et lieutenants qui comptent 25 ans et 12 ans de grade d'officier 80,062 50

TOTAL fr. 6,054,987 50

A DÉDUIRE 1/2 % pour médicaments 50,274 95

RESTE fr. 6,024,712 57

(*) Officiers d'infanterie 1,745 }
 Comptables 98 } 1,921
 Médecins 78 }

TROUPES.

GRADES.	Effectif par unité.			Composition d'un régiment				Soit pour				NOMBRE de JOURNÉES.	SOLDE journalière.	MONTANT		
	D'état-major de régiment.	De bataillon.	De compagnie.	de carabiniers.	de grenadiers.	de chasseurs à pied.	d'infanterie de ligne.	le régiment des carabiniers.	le régiment des grenadiers.	les trois régiments de chasseurs à pied.	quatre régiments d'infanterie de ligne.			LE TOTAL.	par GRADE.	par CATÉGORIE.
États-majors actifs { 19 régiments. 58 bataillons.																
Adjutants sous-officiers	1	1	1	4	3	3	3	4	3	9	42	58	21,170	3 25	68,802 50	
Sergents-majors secrétaires { Grenadiers	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	365	2 37	865 05	
Les autres	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	6,570	2 54	15,575 80	
Sergents-clairons	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	19	2 15	14,910 25	
Caporaux-clairons	1	1	1	4	3	3	3	4	3	9	42	58	21,170	1 05	22,228 50	
Sergents-armuriers	1	1	1	4	3	3	3	4	3	9	42	58	21,170	1 85	58,741 10	
Musiciens d'état-major	14	14	14	14	14	14	14	14	14	42	196	266	97,090	1 85	161,500 "	
332 compagnies des 58 bataillons actifs:																
<i>16 compagnies du régiment des carabiniers.</i>																
Sergents-majors	4	4	4	16	16	16	16	16	16	16	16	16	5,840	2 54	15,665 60	
Premiers sergents	4	4	4	16	16	16	16	16	16	16	16	16	5,840	1 98	11,565 20	
Sergents-fourriers	4	4	4	16	16	16	16	16	16	16	16	16	5,840	1 85	10,687 20	
Sergents	20	20	20	80	80	80	80	80	80	80	80	80	29,200	1 85	53,456 "	
Caporaux	40	40	40	160	160	160	160	160	160	160	160	160	58,400	1 85	49,640 "	
Clairons	12	12	12	48	48	48	48	48	48	48	48	48	17,520	1 70	12,264 "	
Soldats de 1 ^{re} classe	424	424	424	1,696	1,696	1,696	1,696	1,696	1,696	1,696	1,696	1,696	206,500	1 64	152,217 60	
— de 2 ^e —													566	1 61	251,594 50	
<i>12 compagnies du régiment des grenadiers.</i>																
Sergents-majors	4	4	4	12	12	12	12	12	12	12	12	12	4,580	2 57	10,580 60	
Premiers sergents	4	4	4	12	12	12	12	12	12	12	12	12	4,580	2 01	8,805 80	
Sergents-fourriers	4	4	4	12	12	12	12	12	12	12	12	12	4,580	1 86	8,146 80	
Sergents	20	20	20	60	60	60	60	60	60	60	60	60	21,900	1 86	40,754 "	
Caporaux	40	40	40	120	120	120	120	120	120	120	120	120	45,800	1 87	58,106 "	
Clairons-tambours	12	12	12	36	36	36	36	36	36	36	36	36	13,140	1 76	9,986 40	
Grenadiers	424	424	424	1,272	1,272	1,272	1,272	1,272	1,272	1,272	1,272	1,272	848	1 66	204,415 20	
Soldats avec solde de fusilier													424	1 60	92,856 "	
<i>36 compagnies des régiments de chasseurs</i>																
Sergents-majors	4	4	4	12	12	12	12	12	12	12	12	12	56	2 54	30,747 60	
Premiers sergents	4	4	4	12	12	12	12	12	12	12	12	12	56	1 98	26,017 20	
Sergents-fourriers	4	4	4	12	12	12	12	12	12	12	12	12	56	1 85	24,040 20	
Sergents	20	20	20	60	60	60	60	60	60	60	60	60	180	1 85	120,251 "	
Caporaux	40	40	40	120	120	120	120	120	120	120	120	120	360	1 84	110,576 "	
Clairons	12	12	12	36	36	36	36	36	36	36	36	36	108	1 69	27,199 80	
Soldats de 1 ^{re} classe	328	328	328	984	984	984	984	984	984	984	984	984	984	1,076,080	1 65	226,270 80
— de 2 ^e —													2,952	1 60	450,992 "	
<i>168 compagnies des régiments de ligne.</i>																
Sergents-majors	4	4	4	12	12	12	12	12	12	12	12	12	168	2 54	145,488 80	
Premiers sergents	4	4	4	12	12	12	12	12	12	12	12	12	168	1 98	121,415 60	
Sergents-fourriers	4	4	4	12	12	12	12	12	12	12	12	12	168	1 85	112,215 60	
Sergents	20	20	20	60	60	60	60	60	60	60	60	60	840	1 85	561,078 "	
Caporaux	40	40	40	120	120	120	120	120	120	120	120	120	1,680	1 84	515,088 "	
Clairons-tambours	12	12	12	36	36	36	36	36	36	36	36	36	504	1 75	154,290 80	
Soldats de 1 ^{re} classe	328	328	328	984	984	984	984	984	984	984	984	984	4,592	1 65	1,055,950 40	
— de 2 ^e —													15,776	1 60	2,011,296 "	
19 bataillons de réserve:																
<i>Petits états-majors.</i>																
Adjutants sous-officiers	1	1	1	1	1	1	1	1	1	3	14	19	6,935	3 25	22,558 75	
Caporaux-clairons	1	1	1	1	1	1	1	1	1	3	14	19	6,935	1 05	7,281 75	
Sergents-armuriers	1	1	1	1	1	1	1	1	1	3	14	19	6,935	1 85	12,091 05	
156 compagnies des bataillons de réserve:																
<i>12 compagnies de carabiniers.</i>																
Sergents-majors	4	4	4	12	12	12	12	12	12	12	12	12	4,580	2 54	10,240 20	
Premiers sergents	4	4	4	12	12	12	12	12	12	12	12	12	4,580	1 98	8,672 40	
Sergents	4	4	4	12	12	12	12	12	12	12	12	12	4,580	1 85	8,015 40	
Caporaux	12	12	12	36	36	36	36	36	36	36	36	36	13,140	1 85	11,169 "	
Clairons	2	2	2	6	6	6	6	6	6	6	6	6	2,190	1 70	1,555 "	
<i>8 compagnies de grenadiers.</i>																
Sergents-majors	4	4	4	8	8	8	8	8	8	8	8	8	2,920	2 57	6,920 40	
Premiers sergents	4	4	4	8	8	8	8	8	8	8	8	8	2,920	2 01	5,869 20	
Sergents	4	4	4	8	8	8	8	8	8	8	8	8	2,920	1 86	5,431 20	
Caporaux	12	12	12	24	24	24	24	24	24	24	24	24	8,760	1 87	7,621 20	
Clairons-tambours	2	2	2	4	4	4	4	4	4	4	4	4	1,460	1 76	1,100 60	
<i>24 compagnies de chasseurs.</i>																
Sergents-majors	4	4	4	8	8	8	8	8	8	24	24	24	8,760	2 54	20,498 40	
Premiers sergents	4	4	4	8	8	8	8	8	8	24	24	24	8,760	1 98	17,544 80	
Sergents	4	4	4	8	8	8	8	8	8	24	24	24	8,760	1 85	16,050 80	
Caporaux	12	12	12	24	24	24	24	24	24	72	72	72	26,280	1 84	22,075 20	
Clairons	2	2	2	4	4	4	4	4	4	12	12	12	4,580	1 69	5,022 20	
<i>112 compagnies de ligne.</i>																
Sergents-majors	4	4	4	8	8	8	8	8	8	112	112	112	40,880	2 54	95,650 20	
Premiers sergents	4	4	4	8	8	8	8	8	8	112	112	112	40,880	1 98	80,942 40	
Sergents	4	4	4	8	8	8	8	8	8	112	112	112	40,880	1 85	74,810 40	
Caporaux	12	12	12	24	24	24	24	24	24	356	356	356	122,640	1 84	103,017 60	
Clairons-tambours	2	2	2	4	4	4	4	4	4	56	56	56	20,440	1 75	14,921 20	
A REPORTER.																
				2,141	1,604	1,516	1,516	2,141	1,604	5,948	18,424	26,117	9,552,705	7,479,024 52		

TROUPES (SUITE).

GRADES.	Composition d'un régiment				Soit pour								NOMBRE de JOURNÉES.	SOLDE journalière.	MONTANT		
	de carabiniers.	de grenadiers.	de chasseurs à pied.	d'infanterie de ligne.	le régiment des carabiniers.	le régiment des grenadiers.	les trois régiments de chasseurs à pied.	quatre régiments d'infanterie de ligne.	les deux compagnies sédentaires.	le corps de discipline et de correction.	l'école des pupilles de l'armée.	LE TOTAL.			par GRADE.	par CATÉGORIE.	
REPORT.	2,141	1,604	1,516	1,516	2,141	1,604	5,948	18,424	•	•	•	26,117	9,552,705	•	•	7,479,024 25	
19 dépôts de régiment:																	
<i>Petits états-majors.</i>																	
Sergents gardes-magasins. { Grenadiers	1	1	1	1	1	1	3	14	•	•	•	1	565	1 86	678 90	58,905 35	
Armuriers sergents-majors { Les autres	1	1	1	1	1	1	3	14	•	•	•	18	6,570	1 85	12,023 10		
— sergents	1	1	1	1	1	1	3	14	•	•	•	10	5,650	2 54	8,541 •		
Maîtres tailleurs et cordonniers	2	2	2	2	2	2	6	28	•	•	•	9	5,285	1 85	6,011 55		
19 compagnies de dépôt:																	
<i>1 compagnie de carabiniers.</i>																	
Sergents-majors	1	•	•	•	1	•	•	•	•	•	•	1	565	2 54	854 10	7,241 60	
Premiers sergents	1	•	•	•	1	•	•	•	•	•	•	1	565	1 98	722 70		
Sergents-fourriers	1	•	•	•	1	•	•	•	•	•	•	1	565	1 85	667 95		
Sergents	5	•	•	•	5	•	•	•	•	•	•	5	1,095	1 85	2,005 85		
Caporaux	8	•	•	•	8	•	•	•	•	•	•	8	2,920	• 85	2,482 •		
Clairons	2	•	•	•	2	•	•	•	•	•	•	2	750	• 70	511 •		
<i>1 compagnie de grenadiers.</i>																	
Sergents-majors	•	1	•	•	•	1	•	•	•	•	•	1	565	2 57	865 05	7,409 50	
Premiers sergents	•	1	•	•	•	1	•	•	•	•	•	1	565	2 01	755 65		
Sergents-fourriers	•	1	•	•	•	1	•	•	•	•	•	1	565	1 86	678 90		
Sergents	•	5	•	•	•	5	•	•	•	•	•	5	1,095	1 86	2,056 70		
Caporaux	•	8	•	•	•	8	•	•	•	•	•	8	2,920	• 87	2,540 40		
Clairons-tambours	•	2	•	•	•	2	•	•	•	•	•	2	750	• 76	554 80		
<i>3 compagnies de chasseurs.</i>																	
Sergents-majors	•	•	1	•	•	•	3	•	•	•	•	3	1,095	2 54	2,562 50	21,615 30	
Premiers sergents	•	•	1	•	•	•	3	•	•	•	•	3	1,095	1 98	2,168 10		
Sergents-fourriers	•	•	1	•	•	•	3	•	•	•	•	3	1,095	1 85	2,005 85		
Sergents	•	•	5	•	•	•	9	•	•	•	•	9	5,285	1 85	6,011 55		
Caporaux	•	•	8	•	•	•	24	•	•	•	•	24	8,760	• 84	7,558 40		
Clairons	•	•	2	•	•	•	6	•	•	•	•	6	2,190	• 69	1,511 10		
<i>14 compagnies de ligne.</i>																	
Sergents-majors	•	•	•	1	•	•	14	•	•	•	•	14	5,110	2 54	11,957 40	101,280 20	
Premiers sergents	•	•	•	1	•	•	14	•	•	•	•	14	5,110	1 98	10,117 80		
Sergents-fourriers	•	•	•	1	•	•	14	•	•	•	•	14	5,110	1 85	9,551 50		
Sergents	•	•	•	5	•	•	42	•	•	•	•	42	15,550	1 85	28,055 90		
Caporaux	•	•	•	8	•	•	112	•	•	•	•	112	40,880	• 84	54,550 20		
Clairons-tambours	•	•	•	2	•	•	28	•	•	•	•	28	10,220	• 75	7,460 60		
Compagnies spéciales.																	
<i>2 compagnies sédentaires.</i>																	
Sergents-majors	•	•	•	•	•	•	•	2	•	•	•	2	750	2 54	1,708 20	87,731 40	
Sergents-fourriers	•	•	•	•	•	•	•	2	•	•	•	2	750	1 85	1,555 90		
Premiers sergents	•	•	•	•	•	•	•	40	•	•	•	40	14,600	1 98	28,908 •		
Sergents	•	•	•	•	•	•	•	26	•	•	•	26	9,490	1 85	17,566 70		
Caporaux	•	•	•	•	•	•	•	52	•	•	•	52	11,680	• 84	9,811 20		
Clairons	•	•	•	•	•	•	•	4	•	•	•	4	1,460	• 60	1,007 40		
Soldats	•	•	•	•	•	•	•	126	•	•	•	126	45,990	• 60	27,594 •		
<i>Corps de discipline et de correction.</i>																	
Adjudant sous-officier	•	•	•	•	•	•	•	•	1	•	•	1	565	3 25	1,186 25	282,798 35	
Sergent-clairon	•	•	•	•	•	•	•	•	1	•	•	1	565	2 15	784 75		
Caporaux-clairons	•	•	•	•	•	•	•	•	2	•	•	2	750	1 05	766 50		
Sergent-armurier	•	•	•	•	•	•	•	•	1	•	•	1	565	1 85	667 95		
Maîtres tailleur et cordonnier	•	•	•	•	•	•	•	•	2	•	•	2	750	• 84	615 20		
Sergents-majors	•	•	•	•	•	•	•	•	6	•	•	6	2,190	2 57	5,190 50		
Premiers sergents	•	•	•	•	•	•	•	•	12	•	•	12	4,580	2 01	8,805 80		
Sergents-fourriers	•	•	•	•	•	•	•	•	6	•	•	6	2,190	1 86	4,075 40		
Sergents	•	•	•	•	•	•	•	•	42	•	•	42	15,550	1 86	28,515 80		
Caporaux	•	•	•	•	•	•	•	•	96	•	•	96	55,040	• 87	50,484 80		
Clairons	•	•	•	•	•	•	•	•	12	•	•	12	4,580	• 72	3,155 60		
Correctionnaires } employés aux travaux	•	•	•	•	•	•	•	•	400	•	•	400	146,000	• 50	75,000 •		
Correctionnaires } non employés aux travaux	•	•	•	•	•	•	•	•	800	•	•	800	292,000	• 43	125,560 •		
<i>École des pupilles de l'armée.</i>																	
Pupilles	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	700	700	253,500	• 51	150,505 •		150,505 •
TOTAUX	2,161	1,624	1,556	1,556	2,161	1,624	4,008	18,704	252	1,581	700	28,810	10,515,650	TOTAL . . . fr.	8,156,510 95		

Par régiment 1,556

Supplément de solde :

Corps de discipline et de correction.	{ 68 sous-officiers 24,820 journées, à 40 c. 9,928 •	17,501 •
	{ 98 caporaux 55,770 — à 20 c. 7,154 •	
	{ 12 clairons 4,580 — à 05 c. 219 •	

TOTAL fr. 8,175,011 95

BUDGET DE L'EXERCICE 1891.

N° DES ARTICLES.	LITIERAS des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS demandés pour l'exercice 1891.	CRÉDITS votés pour l'exercice 1890.
			REPORT. . . . fr. 14,572,115 .	
Indemnité de fourrages.				
b.		254 chevaux × 505 = 92,710 journées d'indemnité représentative, à fr. 1 50.	159,065 .	
Moyens de transport.				
c.		Moyens de transport aux troupes en marche	825,000 .	
Logement et nourriture.				
			15,270,040 .	14,901,040 .
12 (solde)	d.	Logement avec nourriture, 15,000 journées à fr. 1 25	18,750 .	
		Logement sans nourriture, 251,000 id. 0 21	52,710 .	
		71,460 .		
Frais d'administration et d'instruction.				
		1 régiment de carabiniers, à	20,500 .	
		Les 18 autres régiments, à 16,800 francs	302,400 .	
		2 compagnies sédentaires, à 500 francs	1,000 .	
e.		1 école des pupilles de l'armée.	17,000 .	
		1 école de tir et de perfectionnement.	7,200 .	
		Le corps de discipline et de correction	7,800 .	
		École normale d'escrime	6,500 .	
		562,400 .		
AREPORTER. fr			15,270,040 .	14,001,040 .

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS	DÉPENSES	OBSERVATIONS.
AUGMENTATION.	DIMINUTION.	voies pour l'exercice 1888.	de l'exercice 1887.	
368,100	.	14,848,230	15,091,697 70	
368,100	.	14,848,230	15,091,697 70	

BUDGET DE L'EXERCICE 1891.

N° DES ARTICLES.	LITÉRAS des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS	CRÉDITS								
			demandés pour l'exercice 1891.	votés pour l'exercice 1890.								
		REPORT. fr.	15,270,040	14,001,940								
		EFFECTIF.										
		<table border="1" style="margin-left: auto; margin-right: auto;"> <tr> <td colspan="2" style="text-align: center;">HOMMES. CHEVAUX</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">568</td> <td style="text-align: center;">656</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">5,744</td> <td style="text-align: center;">4,004</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">6,112</td> <td style="text-align: center;">5,560</td> </tr> </table>	HOMMES. CHEVAUX		568	656	5,744	4,004	6,112	5,560		
HOMMES. CHEVAUX												
568	656											
5,744	4,004											
6,112	5,560											
		<i>Traitement et solde de la cavalerie.</i>										
		Traitement, solde et accessoires.										
		Officiers de tous grades fr. 1,485,545										
		Sous-officiers, brigadiers et soldats 2,121,646 40										
		Haute paye pour les chevrons d'ancienneté et la décoration militaire. . fr. 26,000										
		Indemnité aux sous-officiers promus officiers. 6,000										
		— de 40 centimes, en remplacement des vivres de campagne, à allouer aux officiers qui camperont à Beverloo, ou qui seront détachés pour assister aux manœuvres, et indemnité de marche aux officiers qui se déplacent avec la troupe 20,000										
		— de 5 centimes aux troupes campées. 2,000										
13	a.	Première mise accordée aux corps pour l'équipement de 1,200 miliciens et de 200 volontaires 70,000										
		Allocation pour la différence entre la solde ordinaire et la solde de route des hommes voyageant isolément à raison de 4,400 journées à 67 c. 2,948										
		<u>3,732,159 40</u>										
		A AJOUTER :										
		Allocation pour les miliciens qui entrent sous les armes avant l'appel de leur classe 12,000										
		<u>3,744,159 40</u>										
		A DÉDUIRE :										
		Pour 67,000 journées de militaires traités dans les hôpitaux, à 95 centimes. fr. 63,650										
		Pour vacances et petites permissions 60,094 60										
		<u>124,644 60</u>										
		<u>3,619,494 80</u>										
		A REPORTER. fr. 3,619,494 80	15,270,040	14,001,940								

CAVALERIE. — Cette arme se compose : 1° de deux régiments de chasseurs, }
 2° de quatre régiments de lanciers, } chacun de cinq escadrons actifs et 1 escadron de dépôt.
 3° de deux régiments de guides, }

OFFICIERS.

GRADES.	EFFECTIF par unité.		COMPOSITION DES RÉGIMENTS						TOTAUX.		Traitement annuel.	MONTANT	
	Hommes.	Chevaux.	2 régiments de chasseurs.		4 régiments de lanciers.		2 régiments de guides.		Hommes.	Chevaux à ration forte.		GRADE.	par CATÉGORIE
			Hommes.	Chevaux.	Hommes.	Chevaux.	Hommes.	Chevaux.					
Etats-majors de régiment.													
Colonels	1	5	2	6	4	12	2	6	8	24	9,500 »	76,000 »	
Lieutenants-colonels	1	2	2	4	4	8	2	4	8	16	7,100 »	56,800 »	
Majors	2	4	4	8	8	16	4	8	16	52	6,500 »	100,800 »	
Capitaines commandants adjudants-majors	1	2	2	4	4	8	2	4	8	16	5,100 »	40,800 »	
Capitaines en second adjudants-majors	1	2	2	4	4	8	2	4	8	16	4,200 »	55,600 »	
Capitaines en second adjoints aux majors	2	4	4	8	8	16	4	8	16	52	4,200 »	67,200 »	
Lieutenants ou sous-lieutenants porte-étendard	1	2	2	4	4	8	2	4	8	16	5,100 »	24,800 »	
Lieutenants ou sous-lieutenants payeurs	1	»	2	»	4	»	2	»	8	»	2,250 »	18,000 »	
Médecins de régiment { de 1 ^{re} classe	1	1	2	2	4	4	2	2	4	4	6,500 »	25,200 »	
de 2 ^{me} classe													
Id. de bataillon de 1 ^{re} classe	1	1	2	2	4	4	2	2	8	8	4,200 »	55,600 »	
Vétérinaire principal	1	1	2	2	4	4	2	2	1	1	5,500 »	5,500 »	
Vétérinaires de 1 ^{re} classe, vétérinaire de régiment de 1 ^{re} ou de 2 ^e classe	1	1	2	2	4	4	2	2	7	7	4,600 »	52,200 »	
Id. de 2 ^e —	1	1	2	2	4	4	2	2	8	8	5,250 »	26,000 »	
Id. de 5 ^e —	1	1	2	2	4	4	2	2	8	8	2,800 »	22,400 »	
	15	24										585,500 »	
Escadrons actifs.													
Capitaines commandants	1	2	10	20	20	40	10	20	40	80	5,100 »	204,000 »	
Lieutenants	2	4	20	40	40	80	20	40	80	160	5,250 »	260,000 »	
Sous-lieutenants	2	4	20	40	40	80	20	40	80	160	2,950 »	256,000 »	
	5	10										700,000 »	
Escadrons de dépôt.													
Capitaines commandants	1	2	2	4	4	8	2	4	8	16	5,100 »	40,800 »	
Capitaines en second	1	2	2	4	4	8	2	4	8	16	4,200 »	55,600 »	
Capitaines en second officiers d'armement	1	2	2	4	4	8	2	4	8	16	4,200 »	55,600 »	
Lieutenants	1	2	2	4	4	8	2	4	8	16	5,250 »	26,000 »	
Capitaines en premier quartiers-maîtres	1	»	2	»	4	»	2	»	8	»	4,000 »	52,000 »	
Capitaines en premier ou en second administrateurs d'habillement	1	»	2	»	4	»	2	»	8	»	5,450 »	27,600 »	
	6	8	92	164	184	528	92	164	568 (*)	656		195,600 »	
Soit par régiment			46	82	46	82	46	82					

A AJOUTER LES SUPPLÉMENTS DE TRAITEMENT.

Pour ancienneté de grade. } Capitaines et lieutenants qui comptent 25 ans et 12 ans de grade d'officier 10,100 »

Aux officiers de l'école d'équitation 4,000 »

14,100 »

TOTAL 1,401,000 »

A déduire 1/3 % pour médicaments 7,455 »

RESTE . . . fr. 1,485,545 »

(*) Officiers de l'arme 304 }
 Comptables 24 } 368
 Médecins 16 }
 Vétérinaires 24 } 40

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS	DÉPENSES	OBSERVATIONS.
		voies	de	
AUGMENTATION.	DIMINUTION.	pour l'exercice 1889.	l'exercice 1888.	
568,100	*	14,848,250	15,091,697 70	-
568,100	*	14,848,250	15,091,697 70	

BUDGET DE L'EXERCICE 1891.

N° DES ARTICLES.	LITRES des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS demandés pour l'exercice 1890.	CRÉDITS votés pour l'exercice 1889.
		REPORT. . . . fr. 3,010,494 80	15,270,040 »	14,001,940 »
		Harnachement, etc.		
	b.	Entretien du harnachement, traitement et ferrure des 4,904 chevaux de troupe, soit 1,789,960 journées, à 12 centimes fr. 214,795 20		
		Moyens de transport.		
	c.	Moyens de transport aux troupes en marche. fr. 13,000 »	3,078,800 »	3,009,200 »
13 (suite)		Logement et nourriture.		
	d.	Logement avec nourriture 58,000 journées, à fr. 1 25. fr. 47,500 »		
		— sans — 11,000 journées, à fr. 0 21. 2,310 »		
		49,810 »		
		Frais d'administration et d'instruction.		
	e.	Huit régiments à 5 escadrons actifs et 1 dépôt, à . . fr. 8,800 . . . fr. 70,400 »		
		Une école d'équitation 11,300 »		
		81,700 »		
		A REPORTER. . . . fr.	19,248,840 »	18,811,140 »

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES		CRÉDITS votés pour l'exercice 1888.	DÉPENSES de l'exercice 1887.	OBSERVATIONS.
AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
368,100 "	"	14,848,250 "	15,091,697 70	
60,600 "	"	3,008,800 "	3,987,094 87	
437,700 "	"	18,757,050 "	19,078,792 57	

BUDGET DE L'EXERCICE 1891.

N° DES ARTICLES.	LITTRAS des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.		CRÉDITS	CRÉDITS
				demandés pour l'exercice 1891.	rolés pour l'exercice 1890.
			REPORT. fr.	10,248,840	18,811,140
			<i>Traitement et solde de l'artillerie.</i>		
			<i>Traitement, solde et accessoires.</i>		
			ÉTAT-MAJOR PARTICULIER.		
			<i>Officiers.</i>		
		5	Colonels, à fr. 9,500 . . . fr.	47,500	
		5	Lieutenants-colonels, à 7,100	35,500	
		12	Majors, à 6,500	75,600	
		7	Capitaines commandants, à 4,000	52,200	
		9	— en second de 1 ^{re} ou 2 ^e classe, à 5,700	53,500	
		1	— en second de 1 ^{re} ou 2 ^e classe, à 4,200	4,200	
		1	Garde d'artillerie principal, à 4,600	4,600	
		8	Gardes d'artillerie de 1 ^{re} classe, à 5,700	29,600	
		8	— de 2 ^e — à 2,750	22,000	
		8	— de 3 ^e — à 2,100	16,800	
		64		501,500	
			A DÉDUIRE : $\frac{2}{3}$ % pour médicaments	1,506	
			RESTE fr.	299,704	
			<i>Sous-officiers et employés.</i>		
		47	Conducteurs de 1 ^{re} classe, à fr. 1,500 . . . fr.	70,500	
		47	— de 2 ^e — à 1,500	61,100	
		5	Maîtres artificiers, à 1,500	7,500	
		62	Brigadiers portiers d'arsenal 725	44,950	
		1	Contrôleur principal, à 5,500	5,500	
		5	— de 1 ^{re} classe, à 2,800	8,400	
		5	— de 2 ^e — à 2,300	6,900	
		4	Reviseurs, à 2,000	8,000	
				210,650	
		172			
			<i>Régiments et compagnies spéciales.</i>		
		552	Officiers de tous grades	2,158,217	69
		8,148	Sous-officiers, brigadiers et soldats	2,910,564	55
		8,700			
			Haute paye pour les chevrons d'ancienneté et la décoration militaire	40,000	
			Indemnité aux sous-officiers promus officiers	1,500	
			— de 40 centimes, en remplacement des vivres de campagne, à al- louer aux officiers qui camperont à Beverloo et à Brasschaet, ou qui seront détachés pour assister aux manœuvres, et indem- nité de marche aux officiers qui se déplacent avec la troupe	24,300	
			Indemnité de 5 centimes aux troupes campées, etc	10,500	
			Première mise accordée aux corps pour l'équipement de 2,058 miliciens et de 200 volontaires	90,304	
			Allocation pour la différence entre la solde ordinaire et la solde de route des hommes voyageant isolément à raison de 8,900 journées à fr. 6 75	6,675	
				5,758,505	04
			A AJOUTER :		
			Allocation pour les militaires qui entrent sous les armes avant l'appel de leur classe	18,500	
				5,757,005	04
			A DÉDUIRE :		
			Pour 63.000 journées de militaires, traités dans les hôpitaux, militaires à 84 centimes	52,920	
			Pour vacances et petites permissions	180,470	84
				233,390	84
				5,523,614	20
			A REPORTER. fr.	5,523,614	20
				10,248,840	18,811,140

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS voies pour l'exercice 1889.	DÉPENSES de l'exercice 1888.	OBSERVATIONS.
AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
437,700 •	•	18,757,030 •	19,078,792 57	
437,700 •	•	18,757,030 •	19,078,792 57	

BUDGET DE L'EXERCICE 1891.

N° DES ARTICLES.	LITTEAS des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS	CRÉDITS
			demandés pour l'exercice 1890.	voies pour l'exercice 1889.
		REPORT fr. 5,523,614 20	10,248,840	18,811,140
		Indemnité de fourrages		
b		Pour les officiers de l'état-major particulier de l'arme : 28 chevaux \times 365 = 10,220 journées d'indemnité représentative, à fr. 1 50 fr. 15,350		
		Harnachement.		
c		Entretien du harnachement, traitement et ferrure de 2,386 chevaux de troupe, soit pour 870,890 journées à 12 centimes fr. 104,508 80		
		Moyens de transport.		
d		Moyens de transport aux troupes en marche 25,000	5,797,438	5,782,258
		Logement et nourriture.		
e		Logement avec nourriture 15,500 journées, à fr. 1 25 . fr. 19,375		
		— sans — 7,200 journées, à fr. 0 21. . . . 1,512		
		20,887		
		Frais de bureau, d'administration et d'instruction.		
		Inspecteur général fr. 4,000		
		Deux directeurs dans les divisions territoriales 2,400		
		Inspecteur des armes de guerre 500		
		Directeur de la fonderie de canons 500		
f		Quatre régiments d'artillerie de campagne à fr. 10,500 42,000		
		5 ^e , 6 ^e , et 7 ^e régiments d'artillerie de forteresse à fr. 11,800 55,400		
		8 ^e régiment de forteresse 12,200		
		Régiment du train et compagnies spéciales 10,400		
		Une école de tir 700		
		108,100		
		A REPORTER. fr. 25,046,278	25,046,278	24,593,578

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS	DÉPENSES	OBSERVATIONS.
		votés	de	
AUGMENTATION.	DIMINUTION.	pour l'exercice 1889.	l'exercice 1888.	
457,700 •	•	18,757,030 •	19,078,792 57	
15,200 •	•	5,753,838 •	5,705,511 50	
452,900 •	•	24,400,868 •	24,872,304 16	

BUDGET DE L'EXERCICE 1891.

N° DES ARTICLES.	LITTELLAS des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.		CRÉDITS	CRÉDITS
				demandés pour l'exercice 1891.	totale pour l'exercice 1890.
			REPORT. fr.	25,046,278	24,593,378
			<i>Traitement et solde du génie.</i>		
			<i>Traitement, solde et accessoires.</i>		
			<i>ÉTAT-MAJOR PARTICULIER.</i>		
			<i>Officiers.</i>		
			Colonels, à 9,500 . . . fr. 38,000 .		
			Lieutenants-colonels, à 7,100 . . . 49,700 .		
			Majors, à 6,500 . . . 44,100 .		
			Capitaines en 1 ^{re} , à 4,600 . . . 78,200 .		
			— en second de 1 ^{re} et 2 ^e classe, à . . . 5,700 . . . 22,200 .		
			Lieutenants, à 2,875 . . . 51,625 .		
			265,825 .		
			A DÉDUIRE: $\frac{1}{2}$ % pour médicaments 1,519 12		
			RESTE. 262,505 88		
			<i>Gardes.</i>		
			Gardes principaux de 1 ^{re} classe, à 3,200. . fr. 92,400 .		
			— — de 2 ^e — à 2,800. . . 19,600 .		
			— de 1 ^{re} classe, à 2,525 . . . 50,500 .	119,100 .	
			— de 2 ^e — à 2,100 . . . 25,200 .		
			— de 3 ^e — à 1,800 . . . 21,600 .		
			50 .		
			<i>Commis.</i>		
			Commis principaux de 1 ^{re} classe, à 2,525. . fr. 20,200 .		
			— — de 2 ^e — à 2,325. . . 17,800 .		
			— de 1 ^{re} classe, à 1,925 . . . 15,400 .	78,325 .	
			— de 2 ^e — à 1,625 . . . 15,000 .		
			— de 3 ^e — à 1,525 . . . 11,925 .		
			41 .		
			<i>Employés.</i>		
			Éclusiers, à 1,525 . . . 7,950 .		
			Portiers, à 400 . . . 5,200 .		
			Agents de casernement, à 240 . . . 9,840 .		
			— — à 150 . . . 6,150 .	52,840 .	
			1 2,600 . . . 2,600 .		
			1 2,100 . . . 2,100 .		
			1 1,000 . . . 1,000 .		
			99 .		
			<i>Régiment et compagnies spéciales.</i>		
			Officiers de tous grades 366,470 94		
			Sous-officiers et soldats 481,587 55		
			Compagnie de marinière 10,840 50		
			100 17		
			1453 .		
			1553 17		
			Haute paye pour les chevrons d'ancienneté et la décoration militaire . . . 4,000 .		
			Indemnité aux sous-officiers promus officiers 800 .		
			Indemnité de 40 centimes, en remplacement des vivres de campagne, à allouer aux officiers qui camperont à Beverloo ou qui seront détachés pour assister aux manœuvres, et indemnité de marche aux officiers qui se déplacent avec la troupe. 5,500 .		
			Indemnité de 5 centimes aux troupes campées, etc. 2,500 .		
			Première mise accordée aux corps pour l'équipement de 408 miliciens et de 62 volontaires 16,920 .		
			Allocation pour la différence entre la solde ordinaire et la solde de route des hommes voyageant isolément, à raison de 1,000 journées à 84 centimes. . . 840 .		
			1,570,820 87		
			A AJOUTER :		
			Allocation pour les miliciens de nouvelle levée qui entrent sous les armes avant l'appel de leur classe 2,500 .		
			1,582,520 87		
			A DÉDUIRE :		
			Pour 10,500 journées de militaires traités dans les hôpitaux, à 78 centimes 8,100 .		
			Pour vacances et petites permissions 55,437 57		
			41,627 37		
			RESTE. 1,540,702 50		
			A REPORTER fr. 1,540,702 50	25,046,278	24,593,378

(344 bis)

GÉNIE.

Cette arme se compose : 1° D'un état-major particulier;

2° D'un régiment formé de 3 bataillons actifs à 4 compagnies de sapeurs-mineurs; d'un bataillon de réserve à 4 compagnies et d'un dépôt;

5° De 5 compagnies spéciales, savoir

1	—	1 compagnie de télégraphistes de campagne;
1	—	— de place et d'artificiers;
1	—	de pontonniers de place;
1	—	de chemin de fer;
1	—	d'ouvriers.

OFFICIERS.

GRADES.	EFFECTIF par unité.		SOIT POUR :				TOTAUX.		TRAITEMENT annuel.	MONTANT	
	Hommes.	Chevaux.	le régiment.		les 5 compagnies spéciales.		Hommes.	Chevaux.		GRADE.	CATÉGORIE.
			Hommes.	Chevaux.	Hommes.	Chevaux.					
<i>Etat-major du régiment.</i>											
Colonel	1	2	1	2	»	»	1	2	9,500	»	9,500
Lieutenant-colonel	1	2	1	2	»	»	1	2	7,100	»	7,100
Majors	3	6	3	6	»	»	3	6	6,500	»	18,900
Capitaine commandant adjudant-major	1	1	1	1	»	»	1	1	5,100	»	5,100
Capitaines en 2 ^e adjutants-majors de bat ^{on}	4	»	4	»	»	»	4	»	5,700	»	14,800
Médecin de régiment, de 1 ^{re} classe	1	»	1	»	»	»	1	»	6,500	»	6,500
— de bataillon de 1 ^{re} —	1	»	1	»	»	»	1	»	4,200	»	4,200
— — 2 ^e —	1	»	1	»	»	»	1	»	3,250	»	3,250
	15	11									69,150
<i>12 Compagnies de sapeurs-mineurs.</i>											
Capitaines commandants	1	»	12	»	»	»	12	»	4,600	»	55,200
— en second de 1 ^{re} et 2 ^e classe	1	»	12	»	»	»	12	»	5,700	»	41,400
Lieutenants	1	»	12	»	»	»	12	»	2,875	»	31,500
Sous-lieutenants	1	»	12	»	»	»	12	»	2,475	»	29,700
	4	»									163,800
<i>4 Compagnies de réserve.</i>											
Capitaines commandants	1	»	2	»	»	»	2	»	4,600	»	9,200
Capitaines en second de 1 ^{re} ou 2 ^e classe	1	»	2	»	»	»	2	»	5,700	»	7,400
Lieutenants	1	»	4	»	»	»	4	»	2,875	»	11,500
Sous-lieutenants	1	»	4	»	»	»	4	»	2,475	»	9,900
	3	»									58,000
<i>Dépôt.</i>											
Major	1	1	1	1	»	»	1	1	6,500	»	6,500
Capitaine en second officier d'armement	1	»	1	»	»	»	1	»	3,700	»	3,700
Capitaine en premier quartier-maître	1	»	1	»	»	»	1	»	4,000	»	4,000
Lieutenant ou sous-lieutenant payeur	1	»	1	»	»	»	1	»	2,250	»	2,250
Capitaine administrateur d'habillement de 1 ^{re} , 2 ^e ou 3 ^e classe	1	»	1	»	»	»	1	»	3,450	»	3,450
Capitaine en premier	1	»	1	»	»	»	1	»	4,600	»	4,600
Lieutenant	1	»	1	»	»	»	1	»	2,875	»	2,875
Sous-lieutenant	1	»	1	»	»	»	1	»	2,475	»	2,475
	8	1									29,650
<i>1 Compagnie de télégraphistes de campagne.</i>											
Capitaine commandant	1	1	»	»	1	1	1	1	5,100	»	5,100
— en second de 1 ^{re} ou de 2 ^e classe	1	1	»	»	1	1	1	1	4,200	»	4,200
Lieutenant	1	1	»	»	1	1	1	1	3,250	»	3,250
Sous-lieutenant	1	1	»	»	1	1	1	1	2,950	»	2,950
	4	4									15,500
<i>1 Compagnie de télégraphistes de place et d'artificiers.</i>											
Capitaine commandant	1	1	»	»	1	1	1	1	5,100	»	5,100
— en second de 1 ^{re} ou de 2 ^e classe	1	»	»	»	1	»	1	»	5,700	»	3,700
Lieutenant	1	»	»	»	1	»	1	»	2,875	»	2,875
Sous-lieutenant	1	»	»	»	1	»	1	»	2,475	»	2,475
	4	1									14,150
<i>1 Compagnie de chemins de fer et une compagnie de pontonniers de place.</i>											
Capitaine commandant	1	»	»	»	2	»	2	»	4,600	»	9,200
— en second de 1 ^{re} et de 2 ^e classe	1	»	»	»	2	»	2	»	5,700	»	7,400
Lieutenants	1	»	»	»	2	»	2	»	2,875	»	5,750
Sous-lieutenants	1	»	»	»	2	»	2	»	2,475	»	4,950
	4	»									27,300
<i>1 Compagnie d'ouvriers.</i>											
Capitaine commandant	1	»	»	»	1	»	1	»	4,600	»	4,600
Lieutenant	1	»	»	»	1	»	1	»	2,875	»	2,875
Sous-lieutenant	1	»	»	»	1	»	1	»	2,475	»	2,475
	3	»									9,950
TOTAUX .			68	12	19	5	100	17			567,500

A AJOUTER LES SUPPLÉMENTS DE TRAITEMENT.

(1) Officiers de l'arme 94
Comptables 2 } 600
Médecins 2 }

Pour ancienneté de grade. } Capitaines et lieutenants qui comptent 25 ans et 12 ans de grade d'officier 812 50

TOTAL 569,312 50

A déduire 1/8 % pour médicaments 1,841 58

Reste fr. 567,470 94

TROUPES.

GRADES.	EFFECTIF par unité.	SOIT POUR :			NOMBRE de journées	SOLDE journalièr.	MONTANT		
		le régiment.	les 5 compagnies spéciales	le total			par GRADE.	par CATÉGORIE	
<i>État-major du régiment.</i>									
Adjutants sous-officiers	4	4	»	4	1,460	3 25	4,745 »	8,500 10	
Sergent-major secrétaire	1	1	»	1	565	2 50	912 50		
Sergent-clairon	1	1	»	1	565	2 44	890 60		
Caporaux-clairons	4	4	»	4	1,460	1 20	1,752 »		
	10								
<i>12 Compagnies de sapeurs mineurs</i>									
Sergents-majors	1	12	5	17	6,205	2 50	15,512 50	447,442 55	
Premiers sergents	1	12	5	17	6,205	2 50	14,271 50		
Sergents-fourriers	1	12	5	17	6,205	2 15	15,540 75		
Sergents	5	60	25	85	31,025	2 15	66,705 75		
Caporaux	10	120	50	170	12,050	» 98	60,809 »		
Clairons	5	36	15	51	18,615	» 87	16,195 05		
Sapeurs mineurs de 1 ^{re} classe	20	252	100	340	121,100	» 78	96,798 »		
— — de 2 ^e classe	40	468	200	680	248,200	» 66	165,812 »		
	81								
	60 ou 7								
<i>4 Compagnies de réserve.</i>									
Sergents-majors	1	4	»	4	1,460	2 50	3,650 »	15,074 50	
Premiers sergents	1	4	»	4	1,460	2 50	5,558 »		
Sergents	1	4	»	4	1,460	2 15	5,159 »		
Caporaux	3	12	»	12	4,580	» 98	4,292 40		
Clairons	0 ou 1	2	»	2	750	» 87	655 10		
	6 ou 7								
<i>Dépôt.</i>									
Sergent garde-magasin	1	1	»	1	565	2 15	784 75	10,570 40	
Sergent armurier	1	1	»	1	565	2 15	784 75		
Maîtres tailleur et cordonnier	2	2	»	2	750	» 84	615 20		
Sergent-major	1	1	»	1	565	2 50	912 50		
Premier sergent	1	1	»	1	565	2 50	850 50		
Sergent-fourrier	1	1	»	1	565	2 15	784 75		
Sergents	5	3	»	3	1,095	2 15	2,534 25		
Caporaux	8	8	»	8	2,920	» 98	2,861 60		
Clairons	2	2	»	2	750	» 87	655 10		
	20								
Totaux		1,028	405	1,455	625,015		TOTAL		481,587 55

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés pour l'exercice 1889.	DÉPENSES de l'exercice 1888.	OBSERVATIONS.
ACCROISSMENT.	DIMINUTION.			
452,900	•	24,490,868	24,872,504 16	
452,900	•	24,490,868	24,872,504 16	

BUDGET DE L'EXERCICE 1891.

N° DES ARTICLES.	LITTERES des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS demandés pour l'exercice 1891.	CRÉDITS votés pour l'exercice 1890.
			REPORT fr. 1,540,702 50	
Indemnité de fourrages.				
b.		Pour les officiers de l'état-major particulier et des troupes de l'arme : 59 chevaux × 365 = 14,235 journées d'indemnité représentative, à fr. 1 50	21,352 50	
Moyens de transport.				
c.		Moyens de transport aux troupes en marche	6,500	
			1,424,700	1,424,700
Logement et nourriture.				
d.		Logement avec nourriture, 2,300 journées à fr. 1 25	2,875	
		Logement sans nourriture, 2,000 — 0 21	420	
			3,295	
Frais de bureau, d'administration et d'instruction.				
e.		Inspecteur général	4,000	
		4 directeurs dans les divisions territoriales	6,000	
		Commandants du génie dans les places	24,850	
		Le régiment et les compagnies spéciales	18,000	
			52,850	
A REPORTER. fr.			26,470,978	26,018,078

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS	DÉPENSES	OBSERVATIONS.
		votés	de	
AUGMENTATION.	DIMINUTION.	pour l'exercice 1889.	l'exercice 1888.	
452,900 •	•	24,400,868 •	24,872,504 16	
•	•	1,420,700 •	1,351,944 08	
452,900 •	•	25,011,568 •	26,224,248 24	

BUDGET DE L'EXERCICE 1891.

N° DES ARTICLES.	LITÉRAS des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS	CRÉDITS
			demandés pour l'exercice 1891.	voies pour l'exercice 1890.
		REPORT. fr.	26,470,978	26,018,078
		<i>Traitement et solde du bataillon d'administration.</i>		
		<i>Traitement, solde et accessoires.</i>		
	EFFECTIF.			
	74	Officiers de tous grades. fr.	177,209 50	
	60	Commis aux écritures.	84,000	
	809	Sous-officiers et soldats	401,748 20	
	943			
		Haute paye pour les chevrons d'ancienneté et la décoration militaire	19,522 05	
		Indemnité aux sous-officiers promus officiers	400 "	
		Indemnité de 40 centimes, en remplacement des vivres de campagne, pour les officiers détachés aux manœuvres ou campés à Beverloo, et indemnité de marche aux officiers qui se déplacent avec la troupe	2,000 "	
a.		Indemnité de 5 centimes aux troupes campées	2,000 "	
		Première mise accordée aux corps pour l'équipement de 250 miliciens	5,450 "	
		Allocation pour la différence entre la solde ordinaire et la solde de route des hommes voyageant isolément, à raison de 1,550 journées à 50 centimes	675 "	
			691,004 75	
		A AJOUTER :		
		Allocation pour les miliciens de nouvelle levée qui entrent sous les armes avant l'appel de leur classe	1,500 "	
			692,504 75	
		A DÉDUIRE :		
		Pour 4,500 journées d'ouvriers traités dans les hôpitaux, à fr. 1 14	5,150 "	
		Pour vacances et petites permissions	5,074 75	
			8,204 75	
		RESTE. fr.	684,100 "	
b.		45 sœurs hospitalières, à 900 francs	38,700 "	
c.		Frais d'administration	7,000 "	750,000
d.		Moyens de transport aux troupes en marche	600 "	675,400
e.		Logement et nourriture : 400 journées, à fr. 1 25	500 "	
		TOTAL DU CHAPITRE IV. fr.	27,201,878	26,695,478

Récapitulation de l'effectif.

ART.	HOMMES.			CHEVAUX		
	Personnel militaire.		Personnel civil.	d'officiers.	de troupe	
	Officiers.	Troupe.			de trait.	de selle.
6. — États-majors	79	"	"	245	"	"
7. — Id. Id. des provinces et des places	59	"	"	16	"	"
8. — Intendance	35	"	"	16	"	"
9. — Service de santé et des hôpitaux	72	"	"	3	"	"
12. — Infanterie	1,921	28,810	"	254	"	"
13. — Cavalerie	568	5,744	"	656	"	4,904
14. — Artillerie, État-major	64	161	11	28	"	"
Id. Régiments et compagnies spéciales	552	8,148	"	508	1,578	808
15. — Génie, État-major	52	"	108	22	"	"
Id. Régiment et compagnies spéciales	100	1,435	"	17	"	"
16. — Bataillon d'administration	74	869	"	"	"	"
Pour mémoire, Budget de la gendarmerie	4	"	"	2	"	"
	3,360	45,165	119	1,765	1,578	5,712
		45,284			7,290	

AUGMENTATION fr.

(248 bis)

BATAILLON D'ADMINISTRATION.

Ce corps se compose : 1° d'un état-major (Administration centrale);

2° de huit compagnies formées chacune de six sections, savoir :
 SERVICE DES SUBSISTANCES : 1^{re} sect. : Boulangeries; 2^e — Boucheries; 3^e — Fourrages;
 SERVICE DES SECOURS : 4^e sect. : Hôpitaux; 5^e — Infirm. vétérin.; 6^e — Aumônerie.

GRADES.	COMPOSITION de l'état-major et des sections.						Traitement annuel.	MONTANT		
	État-major.	1 ^{re} Boulang.	2 ^e Boucheries.	3 ^e Fourrages.	4 ^e Hôpitaux.	TOTAUX.		par GRADE.	par CATÉGORIE.	
Officier supérieur d'administration	1	»	»	»	»	1	5,100	5,100	»	
Officiers d'administration	de 1 ^{re} classe.	1	5	2	4	5	17	5,000	51,000	»
	de 2 ^e id.	1	5	3	4	5	18	2,500	45,000	»
	de 3 ^e id.	»	5	3	5	6	19	2,200	41,800	»
	de 4 ^e id.	»	5	3	5	5	19	1,800	54,200	»
TOTAUX	3	21	11	18	21	74			177,100	»

A AJOUTER LES SUPPLÉMENTS DE TRAITEMENT.

Pour ancienneté de grade. } Capitaines et lieutenants qui comptent 25 ans et 12 ans de grade d'officier. 1,000 »

TOTAL 178,100 »

A DÉDUIRE 1/2 p. % pour médicaments. 890 50

Reste fr. 177,209 50

Commis.

Commis aux écritures	de 1 ^{re} classe.	de 2 ^e id.	COMPOSITION de l'état-major et des sections.						1,450	45,500
			État-major.	1 ^{re} Boulang.	2 ^e Boucheries.	3 ^e Fourrages.	4 ^e Hôpitaux.	5 ^e Infirm. vétérin.		
	9	1	5	6	9	50	1,450	45,500	»	
	10	»	6	5	9	50	1,550	40,500	»	
	19	1	11	11	18	60	TOTAL fr.		84,000	»

GRADES.	COMPOSITION de l'état-major et des sections.						Nombre de journées.	Solde journalière.	MONTANT		
	État-major.	1 ^{re} Boulang.	2 ^e Boucheries.	3 ^e Fourrages.	4 ^e Hôpitaux.	5 ^e Infirm. vétérin.			TOTAUX.	par GRADE.	par CATÉGORIE.
Maitres tailleur et cordonnier	2	»	»	»	»	»	2	750	0 84	615 20	
Sergents surveillants	»	19	12	19	»	»	50	18,250	2 21	40,552 50	
Caporaux	»	25	12	23	»	»	60	21,900	1 60	55,040 »	
Ouvriers	de 1 ^{re} classe.	»	42	24	60	»	126	45,090	1 20	55,188 »	
	de 2 ^e id.	»	82	48	120	»	250	91,250	1 10	100,575 »	
Magasiniers-dépensiers. {	1 ^{re} id.	»	»	»	»	10	10	5,650	1 95	7,117 50	
	2 ^e id.	»	»	»	»	10	10	5,650	1 70	6,205 »	
Infirmiers-majors. {	1 ^{re} id.	»	»	»	»	14	14	5,110	1 95	9,964 50	
	2 ^e id.	»	»	»	»	14	14	5,110	1 70	8,687 »	
Sergents-infirmiers	»	»	»	»	10	»	10	5,650	1 45	5,292 50	
Portiers	de 1 ^{re} classe.	»	»	»	»	9	»	9	5,285	1 60	5,551 65
	de 2 ^e id.	»	»	»	»	8	»	8	2,920	1 45	4,254 »
Cuisiniers	de 1 ^{re} id.	»	»	»	»	9	»	9	5,285	1 69	5,551 65
	de 2 ^e id.	»	»	»	»	8	»	8	2,920	1 45	4,254 »
Tisanners	de 1 ^{re} id.	»	»	»	»	9	»	9	5,285	1 69	5,551 65
	de 2 ^e id.	»	»	»	»	8	»	8	2,920	1 45	4,254 »
Caporaux-infirmiers	2	»	»	»	15	»	15	5,475	1 20	6,570 »	
Infirmiers	de 1 ^{re} classe.	»	»	»	»	74	»	74	27,010	1 10	27,711 »
	de 2 ^e id.	»	»	»	»	74	»	74	27,010	1 00	27,010 »
Médecins suppléants. {	de 1 ^{re} classe (pour mémoire).	»	»	»	»	12	»	12	4,580	3 25	14,255 »
	de 2 ^e id.	»	»	»	»	16	»	16	5,840	1 85	10,587 20
Pharmaciens suppléants. {	de 1 ^{re} id.	»	»	»	»	4	»	4	1,460	3 25	4,745 »
	de 2 ^e id.	»	»	»	»	4	»	4	1,460	1 65	2,671 50
Vétérinaires suppléants. {	de 1 ^{re} id.	»	»	»	»	15	15	2,555	2 21	5,646 55	
	de 2 ^e id.	»	»	»	»	15	15	2,190	1 05	2,292 50	
TOTAUX fr.	4	168	96	222	506	15	800	295,288		101,748 20	

DÉVELOPPEMENTS — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés pour l'exercice 1889.	DÉPENSES de l'exercice 1888	OBSERVATIONS.
AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
452,900 »	»	25,911,568	» 20,224,248 24	
55,500 »	»	675,400	» 674,321 53	
508,400 »	»	20,586,968	» 20,808,569 77	
508,400 »				

BUDGET DE L'EXERCICE 1891.

N° DES ARTICLES.	LITTELLAS des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS	CRÉDITS
			demandés pour l'exercice 1891.	requis pour l'exercice 1890.
CHAPITRE V.				
ÉTABLISSEMENTS D'INSTRUCTION SUPÉRIEURE.				
École militaire.				
<i>État-major, corps enseignant et solde des élèves.</i>				
<i>État-major et employés du service intérieur.</i>				
		1 commandant. fr. 3,000 •		
		• commandant en second. " "		
		1 directeur des études et commandant en second 2,900 •		
		2 examinateurs permanents. 5,000 •		
		1 instructeur 800 •		
		2 instructeurs adjoints 1,200 •		
		4 inspecteurs des études 6,000 •		
		• secrétaire. " "		
		2 dessinateurs 7,000 •		
		1 aumônier. 2,500 •		
		1 médecin 1,000 •		
a.		1 mécanicien 3,000 •		
		1 préparateur de chimie 3,000 •		
		1 vauquemestre conservateur des bâtiments 650 •		
		1 garde conservateur du matériel 600 •		
		1 conservateur des modèles 400 •		
		1 infirmier 600 •		
		5 portiers 1,560 •		
		8 hommes de peine 4,800 •		
		5 clairons 547 50		
		2 surveillants à l'école d'équitation 850 •		
		2 brigadiers et 52 cavaliers pour soigner les chevaux de troupe employés aux leçons d'équitation (les brigadiers à 50 centimes par jour et les cavaliers à 10 centimes par homme et par jour) 1,553 •		
		46,740 50		
17		Corps enseignant.		
		10 professeurs militaires. 10,600 •		
		8 — civils 42,500 •		
b.		15 répétiteurs militaires. 9,200 •	211,550 •	211,550 •
		3 — civils 2,000 •		
		1 maître militaire. 2,600 •		
		5 — civils 10,600 •		
		77,500 •		
		Solde des élèves.		
c.		Solde des élèves de l'École militaire. 87,309 50		
<i>École de guerre.</i>				
<i>État-major et corps enseignant.</i>				
		1 commandant. 1,500 •		
		1 commandant en second 1,000 •		
		2 professeurs civils 5,100 •		
17bis		3 maîtres civils 2,050 •	18,550 •	20,550 •
		9 professeurs militaires 6,000 •		
		2 maîtres militaires 1,700 •		
		1 secrétaire 600 •		
▲ REPORTER. fr.			250,100 •	252,100 •

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés pour l'exercice 1889.	DÉPENSES de l'exercice 1888.	OBSERVATIONS.
AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
•	•	252,100 »	268,278 50	
•	2,000 »	»	»	
•	2,000 »	252,100 »	268,278 50	

BUDGET DE L'EXERCICE 1891.

NOS ARTICLES.	LITENAS des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS	CRÉDITS
			demandés pour l'exercice 1891.	votés pour l'exercice 1890.
		REPORT. fr.	230,100 »	232,100 »
		<i>Dépenses d'administration.</i>		
		ÉCOLE MILITAIRE.		
18	•	Frais de bureau	2,500 »	
		Chauffage et éclairage	14,000 »	
		Manipulations des élèves au laboratoire	2,600 »	
		Indemnité aux travailleurs	753 »	
		Ménage des domestiques : 12 hommes, à 50 centimes par jour.	2,100 »	
		Frais de transport des élèves sous-lieutenants; indemnité aux employés du service intérieur qui suivent les élèves dans leurs excursions; frais de transport des instruments, etc.	1,100 »	46,400 »
		Jury d'examen d'admission et de sortie (membres des universités et professeurs civils de l'École)	9,000 »	
		Achat de livres et d'instruments; achat et entretien du mobilier du commandant de l'École et du mobilier de l'établissement; dépenses imprévues.	9,757 »	
		Achat et entretien des appareils et des instruments des cabinets de physique, de géodésie, de topographie, de mécanique	4,500 »	
		ÉCOLE DE GUERRE.		
18 ^{bis}	•	Frais de bureau	600 »	
		Chauffage et éclairage	2,600 »	
		Indemnité aux travailleurs	450 »	
		Ménage des domestiques : 3 hommes, à 50 centimes par jour	547 50	10,150 »
		Frais de transport des élèves et des instruments	700 »	
		Achat de livres et d'instruments; achat et entretien du mobilier de l'établissement; dépenses du cours de télégraphie technique; dépenses imprévues	5,252 50	
		TOTAL DU CHAPITRE V. fr.	286,650 »	285,750 »
		AUGMENTATION. fr.		

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés pour l'exercice 1889.	DÉPENSES de l'exercice 1888.	OBSERVATIONS.
AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
•	2,000 •	232,100 •	268,278 59	
900 •	•	•	•	
2,000 •	•	55,050 •	55,040 81	
2,000 •	2,000 •	285,750 •	521,928 40	
900 •				

BUDGET DE L'EXERCICE 1891.

N° DES ARTICLES.	LITÉRAS des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS	CRÉDITS
			demandés pour l'exercice 1891.	voies pour l'exercice 1890.
CHAPITRE VI.				
ÉTABLISSEMENTS ET MATÉRIEL DE L'ARTILLERIE.				
<i>Personnel des établissements de l'artillerie.</i>				
19	a.	Traitement du personnel de la manufacture d'armes fr. 13,150 »	60,375 »	60,375 »
	b.	— — de la fonderie de canons 25,200 »		
	c.	— — de l'arsenal de construction 22,000 »		
	d.	— — de l'école de pyrotechnie 1,925 »		
	e.	— — de l'école de tir 3,500 »		
<i>Matériel de l'artillerie.</i>				
	a.	Dépenses diverses dans les places, les arsenaux et les magasins de guerre, le polygone et l'école de tir, les batteries et le parc de l'armée de campagne. — Chauffage et éclairage des bureaux des comptables du matériel; indemnité de logement aux gardes d'artillerie non logés aux frais de l'État. Indemnités aux officiers et gardes chargés d'un travail extraordinaire ou supplémentaire 261,833 20		
	b.	Fabrication de cartouches embouties, capsules, étoupilles à friction, culots, charges, munitions et artifices divers; emballage de projectiles, etc., achat de capsules à balle, de métal et de matières diverses 365,838 89		
	c.	Fabrication de poudres de guerre 80,000 »		
Manufacture d'armes.				
20	d.	Fabrication ou achat d'armes neuves y compris celles destinées aux officiers de l'armée; confection de pièces de rechange pour l'entretien de l'armement des corps et des officiers de l'armée; réparation et transformation d'armes à feu qui se trouvent dans les magasins des corps et dans les arsenaux.		
		<i>L'exécution de ces travaux donnera lieu aux dépenses suivantes :</i>		
		Achat de matériaux fr. 83,886 23		
		Salaire des ouvriers 218,800 »		
		Menues dépenses 2,000 »		
		————— 304,686 23		
Fonderie de canons.				
		Fabrication de bouches à feu, projectiles, matériel en fer, etc.		
	e.	<i>L'exécution de ces travaux nécessitera les dépenses suivantes :</i>		
		Achat de matériaux fr. 62,841 79		
		Salaire des ouvriers 28,048 »		
		Menues dépenses 1,850 »		
		————— 93,550 79		
		À REPORTER. fr. 1,105,608 11	60,375 »	60,375 »

ARTILLERIE.

Cette arme se compose :

- 1° D'un état-major particulier;
- 2° De 4 régim^{ts} de campagne { les 1^{er} et 3^e régim^{ts} chacun de 8 batteries montées, de 1 batterie montée de réserve, de 1 batterie destinée à atteler 2 colonnes de munitions et d'un dépôt; les 2^e et 4^e — — — — — 2 — — à cheval, 7 batt. montées et 2 batt. montées de réserve, de 1 batt. destinée à atteler 3 colonnes de munitions et d'un dépôt;
- 3° De 4 régim^{ts} de forteresse formés, savoir : { les 3^e, 6^e et 7^e régim^{ts} chacun de 14 batteries de forteresse, de 2 batteries de réserve et 1 batterie de dépôt; le 8^e régiment de 16 batteries de forteresse, de 2 batteries de réserve et 1 batterie de dépôt;
- 4° De 4 compagnies spéciales : 1 de pontonniers, 1 d'ouvriers, 1 d'armuriers et 1 d'artilleurs;
- 5° D'un régiment du train formé d'un état-major et de 8 compagnies : 4 compagnies pour les services divisionnaires, 2 compagnies pour les services des corps d'armée, 1 compagnie pour les services du grand quartier général de l'armée de campagne, 1 compagnie de dépôt.

OFFICIERS DES CORPS.

GRADES.	EFFECTIF de chaque BATTERIE ou COMPAGNIE.		COMPOSITION DES RÉGIMENTS ET DES COMPAGNIES SPÉCIALES.												Totaux.		Traitement annuel.	Montant.	MONTANT par catégorie.	Observations.
	Hommes.	Chevaux.	Les 1 ^{er} et 3 ^e régim ^{ts} de campagne.		2 ^e et 4 ^e régim ^{ts} de campagne.		5 ^e , 6 ^e et 7 ^e régim ^{ts} de forteresse.		8 ^e régiment de forteresse.		Quatre COMPAGNIES SPÉCIALES.		LE TRAIN.		HOMMES.	CHEVAUX à ration forte.				
			Hommes.	Chevaux.	Hommes.	Chevaux.	Hommes.	Chevaux.	Hommes.	Chevaux.	Hommes.	Chevaux.	Hommes.	Chevaux.						
États-majors des régiments.																				
Colonels	2	6	2	6	2	6	5	6	1	2	»	»	»	»	8	20	9,500	76,000	»	
Lieutenants-colonels	2	4	2	4	2	4	3	6	1	2	»	»	»	»	8	16	7,100	56,800	»	
Majors	8	16	6	12	6	12	9	9	4	4	»	»	»	27	41	6,500	170,100	»		
Capitaines commandants adjudants-majors	2	4	2	4	2	4	3	3	1	1	»	»	»	8	12	5,100	40,800	»		
Capitaines en second adjudants-majors	2	4	2	4	2	4	3	3	1	1	»	»	»	8	12	4,200	55,600	»		
Capitaines en second adjoints aux majors	8	8	6	6	6	6	»	»	»	»	»	»	»	14	14	4,200	58,800	»		
Capitaines en premier quartiers-maîtres	2	»	2	»	2	»	2	»	1	»	»	»	»	8	»	4,000	52,000	»		
Lieutenants ou sous-lieutenants payeurs	2	»	2	»	2	»	2	»	1	»	»	»	»	8	»	2,350	18,000	»		
Capitaines en 1 ^{er} ou en 2 ^e administ. d'habillem ^{ts}	2	»	2	»	2	»	2	»	1	»	»	»	»	8	»	3,450	27,600	»		
Médecins de rég ^t de 1 ^{re} classe	2	2	2	2	2	2	3	»	1	»	»	»	»	4	4	6,500	25,200	»		
— de 2 ^e —	2	2	2	2	2	2	»	»	1	»	»	»	»	3	3	5,100	15,300	»		
— de bata ⁿ de 1 ^{re} —	2	2	2	2	2	2	»	»	1	»	»	»	»	7	4	4,200	29,400	»		
— de 2 ^e —	2	2	2	2	2	2	»	»	1	»	»	»	»	3	»	3,250	9,750	»		
Vétérinaire principal	2	2	2	2	2	2	»	»	»	»	»	»	»	1	4	3,500	5,500	»		
— de 1 ^{re} cl., de rég. de 1 ^{re} ou de 2 ^e cl.	2	2	2	2	2	2	»	»	»	»	»	»	»	5	4	4,600	13,800	»		
— de 2 ^e —	2	2	2	2	2	2	»	»	»	»	»	»	»	4	4	3,250	15,000	»		
RÉGIMENTS DE CAMPAGNE.																				
4 batteries à cheval.																				
Capitaines commandants	1	2	»	»	4	8	»	»	»	»	»	»	»	4	8	5,100	20,400	»		
Lieutenants	3	6	»	»	12	24	»	»	»	»	»	»	»	12	24	5,100	57,200	»		
Sous-lieutenants	4	8	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	57,600	
30 batteries montées.																				
Capitaines commandants	1	2	16	52	14	28	»	»	»	»	»	»	»	50	60	5,100	155,000	»		
Lieutenants	3	6	48	96	42	84	»	»	»	»	»	»	»	90	180	5,100	279,000	»		
Sous-lieutenants	4	8	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	452,000	
6 batteries montées de réserve.																				
Capitaines commandants	1	2	2	4	4	8	»	»	»	»	»	»	»	6	12	5,100	50,600	»		
Lieutenants	1	1	2	2	4	4	»	»	»	»	»	»	»	6	6	3,250	19,500	»		
Sous-lieutenants	1	1	2	2	4	4	»	»	»	»	»	»	»	6	6	2,950	17,700	»		
2 batteries destinées à atteler chacune 2 col. de munitions.																				
Capitaines en second	2	2	4	4	»	»	»	»	»	»	»	»	»	4	4	4,200	16,800	»		
Lieutenants	2	2	4	4	»	»	»	»	»	»	»	»	»	4	4	3,250	13,000	»		
2 batteries destinées à atteler chacune 3 col. de munitions.																				
Capitaines commandants	1	2	»	»	2	4	»	»	»	»	»	»	»	2	4	5,100	10,200	»		
Capitaines en second	2	2	»	»	4	4	»	»	»	»	»	»	»	4	4	4,200	16,800	»		
Lieutenants	2	2	»	»	4	4	»	»	»	»	»	»	»	4	4	3,250	13,000	»		
Sous-lieutenants	1	1	»	»	2	2	»	»	»	»	»	»	»	2	2	2,950	5,900	»		
4 batteries de dépôts.																				
Capitaines commandants	1	2	2	4	2	4	»	»	»	»	»	»	»	4	8	5,100	20,400	»		
Lieutenants	1	1	2	2	2	2	»	»	»	»	»	»	»	4	4	3,250	13,000	»		
RÉGIMENTS DE FORTERESSE.																				
58 batteries de siège.																				
Capitaines commandants	1	»	»	»	»	»	42	»	16	»	»	»	»	58	»	4,600	266,800	»		
Lieutenants	1	»	»	»	»	»	42	»	16	»	»	»	»	58	»	2,875	166,750	»		
Sous-lieutenants	1	»	»	»	»	»	42	»	16	»	»	»	»	58	»	2,475	145,550	»		
8 batteries de réserve.																				
Capitaines commandants	1	»	»	»	»	»	6	»	2	»	»	»	»	8	»	4,600	36,800	»		
Lieutenants	1	»	»	»	»	»	6	»	2	»	»	»	»	8	»	2,875	25,000	»		
4 batteries de dépôt.																				
Capitaines commandants	1	»	»	»	»	»	5	»	1	»	»	»	»	4	»	4,600	18,400	»		
Lieutenants	1	»	»	»	»	»	5	»	1	»	»	»	»	4	»	2,875	11,500	»		
COMPAGNIES SPÉCIALES.																				
1 compagnie de pontonniers.																				
Capitaine commandant	1	1	»	»	»	»	»	»	»	1	1	»	»	1	1	5,100	5,100	»		
Lieutenants	2	2	»	»	»	»	»	»	»	2	2	»	»	2	2	3,250	6,500	»		
Sous-lieutenants	2	2	»	»	»	»	»	»	»	2	2	»	»	2	2	2,950	5,900	»		
3 compagnies : ouvriers, armuriers et artificiers.																				
Capitaine commandant	1	»	»	»	»	»	»	»	»	3	»	»	»	3	»	4,600	13,800	»		
Lieutenants	1	»	»	»	»	»	»	»	»	3	»	»	»	3	»	2,875	8,625	»		
Sous-lieutenants	2	»	»	»	»	»	»	»	»	6	»	»	»	6	»	2,475	14,850	»		
RÉGIMENT DU TRAIN.																				
État-major du régiment.																				
Lieutenants-colonels	1	2	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1	2	1	2	7,100	7,100	»		
Major	2	4	»	»	»	»	»	»	»	»	»	2	4	2	4	6,500	12,600	»		
Capitaine en second adjudant-major	1	1	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1	2	1	2	4,200	4,200	»		
Capitaine en premier quartier-maître	1	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1	»	1	»	4,000	4,000	»		
— administ. d'habillem ^{ts} de 1 ^{re} , 2 ^e ou 3 ^e cl.	1	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1	»	1	»	3,450	3,450	»		
Médecin de bataillon de 2 ^e classe	1	1	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1	1	1	1	3,250	3,250	»		
Vétérinaire de 2 ^e classe	1	1	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1	1	1	1	3,250	3,250	»		
7 compagnies.																				
Capitaines commandants	1	2	»	»	»	»	»	»	»	»	»	4	8	4	8	5,100	20,400	»		
— en second	1	1	»	»	»	»	»	»	»	»	»	5	6	5	6	4,200	12,600	»		
Lieutenants	1	1	»	»	»	»	»	»	»	»	»	7	7	7	7	3,250	22,750	»		
Sous-lieutenants	1	1	»	»	»	»	»	»	»	»	»	7	7	7	7	2,950	20,650	»		
1 compagnie de dépôt.																				
Capitaines commandants	1	1	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1	1	1	1	5,100	5,100	»		
— en second	1	1	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1	1	1	1	4,200	4,200	»		
Lieutenants	1	1	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1	1	1	1	3,250	3,250	»		
Sous-lieutenants	1	1	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1	1	1	1	2,950	2,950	»		
Totaux	4	4	120	200	154	224	180	27	68	10	17	5	55	42	552(a)	508			15,500	
Soit par régiment																				
60 100 67 112 60 9 68 10																				
TOTAL																		2,145,475		
A AJOUTER LES SUPPLÉMENTS DE TRAITEMENT :																				
Pour ancienneté de grade																		5,487 50		
Capitaines et lieutenants qui comptent 25 ans et 12 ans de grade d'officier																		2,148,962 50		
TOTAL																		2,158,217 69		
A DÉDUIRE ½ % pour médicaments																		10,744 81		
RESTE																		2,158,217 69		

a) Officiers d'artillerie 470
 — du train 29
 Comptables 26 } 552
 Mé

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés pour l'exercice 1880.	DÉPENSES de l'exercice 1888.	OBSERVATIONS.
AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
.	.	66,375 »	66,374 32	
.	.	66,375 »	66,374 32	

BUDGET DE L'EXERCICE 1891.

N° DES ARTICLES.	LITTEAS des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS demandés pour l'exercice 1891.	CRÉDITS votés pour l'exercice 1890.
		Report. . . . fr. 1,105,698 11	66,575 »	66,575 »
		Arsenal de construction.		
		Construction d'affûts et de voitures, avec leurs armements, dépendances et harnais, réparation du matériel détérioré par l'usage.		
		<i>L'exécution de ces travaux occasionnera les dépenses suivantes :</i>		
	f.	Achat de matériaux fr. 69,451 89		
		Salaire des ouvriers 88,100 »		
		Menues dépenses 2,800 »	1,302,450 »	1,302,450 »
		————— 160,351 89		
20 (suite)	g.	Frais de bureau, achats, dépenses diverses de l'école de pyrotechnie. 5,400 »		
	h.	Achat de bois pour former un approvisionnement à l'arsenal d'Anvers 25,000 »		
	i.	Dépenses résultant de l'achat et de la confection de modèles de constructions d'artillerie 4,000 »		
	k.	Dépenses diverses et menus achats 2,000 »		
		TOTAL DU CHAPITRE VI. fr.	1,368,825 »	1,368,825 »

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS	DÉPENSES	OBSERVATIONS.
		valés	de	
ACCROISSMENT.	DIMINUTION.	pour l'exercice 1889.	l'exercice 1888.	
.	.	66,575 .	66,574 32	
.	.	1,502,450 .	1,502,450 .	
.	.	1,568,825 .	1,568,824 32	

BUDGET DE L'EXERCICE 1891.

N° DES ARTICLES.	LITTEIAS des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS	CRÉDITS
			demandés pour l'exercice 1891.	votés pour l'exercice 1890.
CHAPITRE VII.				
MATÉRIEL DU GÉNIE.				
Entretien ordinaire.				
	a.	Bâtiments militaires fr. 391,662 *		
		Ouvrages de fortification 28,265 *		
		Ouvrages mixtes 10,715 *		
		————— 430,642 *		
		Constructions, améliorations, réparations et renouvellements; défrichement, ensemencement et plantation des terrains de l'État dans les places, au camp de Beverloo et au polygone de Brasschaet.		
	b.	Bâtiments militaires fr. 441,431 *		
		Ouvrages de fortification 271,841 *		
		Ouvrages mixtes 16,086 *		
21		————— 729,358 *		
	c.	Frais de surveillance générale et service des bureaux du génie 100,000 *	1,550,000 »	1,550,000 »
	d.	Achat d'immeubles; expropriations; location de bâtiments et de terrains pour le service militaire dans les places; location de bâtiments et frais d'ameublement pour les généraux qui ont droit au logement, ou indemnité représentative pour ceux de ces officiers qui sont privés d'un logement gratuit; location de terrains pour tirs à la cible; indemnité de logement aux gardes du génie non logés gratuitement; abonnement pour le service des eaux et pour l'éclairage des bâtiments militaires. 147,500 *		
	e.	Frais d'instruction théorique et pratique des troupes du génie, service télégraphique et téléphonique et acquisition de matériel 100,000 »		
	f.	Achat d'outils et de matériel roulant pour le parc du génie. 20,000 »		
	g.	Levé des plans des terrains et bâtiments militaires; frais de dessinateurs temporaires; indemnité aux officiers et gardes chargés d'un travail extraordinaire ou supplémentaire, etc. 2,500 »		
	h.	Indemnités à payer pour dégâts causés aux propriétés et aux récoltes par les manœuvres des troupes 20,000 »		
		TOTAL DU CHAPITRE VII. fr. 1,550,000 »	1,550,000 »	1,550,000 »

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés pour l'exercice 1889.	DÉPENSES de l'exercice 1888.	OBSERVATIONS.	TOTAL par place.						
AUGMENTATION.	DIMINUTION.										
						DÉPENSES ÉVENTUELLES POUR					
				(Litt. a.) Entretien ordinaire.			(Litt. b.) Constructions, améliorations, ré- parations et renouvellements; dé- franchement, encasement, etc.				
				DES PLACES.							
				Bâtimens militaires.	Fortifica- tions.	Ouvrages mixtes.	Bâtimens militaires.	Fortifica- tions.	Ouvrages mixtes.		
				<i>1^{re} direction des fortifications.</i>							
				Anvers (enceinte) . . .	64,000	4,500	700	105,197	11,871	5,000	191,268
				— 1 ^{er} secteur . . .	1,200	500	200	315			2,215
				— 2 ^e — . . .	7,183	215	290	10,240	14,300	2,400	34,660
				— 3 ^e — . . .	6,785	280	120	6,688	117,600		131,453
				— 4 ^e — . . .	4,500	1,500	450	4,553	7,920	310	18,833
				— 5 ^e — . . .	5,320	5,250	5,350	5,816	17,375	7,315	46,626
				Beveren . . .	1,000			400			1,400
				Brasschaet . . .	4,600		400	6,650			11,650
				Contich . . .	1,350			4,900			6,250
				Lierre . . .	2,100			6,220			8,320
				— fort de Lierre . . .	500	1,200	150		6,500		7,950
				Malines . . .	13,300			14,600			27,900
				— fort de Waelhem . . .	300	1,200	150	5,500			6,950
				Saint-Bernard . . .	5,000		50	7,010		503	12,563
				<i>2^e direction.</i>							
				Alost . . .	2,850			4,325			7,075
				Audenarde . . .	4,233			7,950			12,183
				Bruges . . .	10,000		25	10,000			20,025
				Courtrai . . .	700			1,650			2,250
				Gand . . .	26,250			50,450			76,700
				Menin . . .	1,000			2,500			3,500
				Ostende . . .	4,200			11,000			15,200
				Saint-Nicolas . . .	900						900
				Termonde . . .	14,400	2,600	140	14,848	89,750		121,738
				Ypres . . .	7,600			7,700			15,200
				<i>3^e direction.</i>							
				Arlon . . .	1,400			2,500			3,900
				Beverloo (camp de) . . .	51,050			27,816			78,866
				Bouillon . . .	1,000			2,970			3,970
				Hasselt . . .	2,800			4,178			6,978
				Huy . . .	1,000			1,980			2,886
				Liège { Ville . . .	23,500			18,105			41,605
				Citadelle . . .	6,500	1,800	900	9,982			18,982
				Chartreuse . . .	2,500	1,200	300	3,990			7,990
				Mariembourg . . .	700			1,770			2,470
				Namur { Ville . . .	17,940		60	7,006			25,006
				Citadelle . . .	5,500	4,350	850	5,575	2,500		18,375
				Philippeville . . .	1,500			1,500			3,000
				Saint-Trond . . .	1,200			819			2,019
				Verviers . . .	1,500			1,850			3,350
				<i>4^e direction.</i>							
				Ath . . .	1,500			1,700			3,200
				Bruxelles . . .	65,187		150	56,428			89,765
				Charleroi . . .	3,100			1,000			4,100
				Diest { Ville . . .	2,210	3,140	140	3,112	2,535	720	12,157
				Citadelle . . .	1,260	400	290	3,415	1,490	36	6,891
				Louvain . . .	11,500			7,970			19,470
				Mons . . .	11,000			5,645			16,645
				Tirlemont . . .	3,500			2,560			6,060
				Tournai . . .	11,000			12,900			23,900
				Vilvoorde . . .	5,940			7,710			13,650
				Wavre . . .	1,000			1,010			2,010
		1,550,000	1,634,946 75	Totaux . . .	591,662	28,205	10,715	441,431	271,841	16,086	1,160,000
		1,550,000	1,634,946 75		430,612			729,558			

BUDGET DE L'EXERCICE 1891.

N° DES ARTICLES.	LITRES des développements.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS demandés pour l'exercice 1891.	CRÉDITS votés pour l'exercice 1890.
CHAPITRE VIII.				
PAIN, VIANDE, FOURRAGES ET AUTRES PRESTATIONS.				
<i>Pain.</i>				
22	a.	a) 15,070,545 rations de pain, à 14 centimes fr. 2,195,136 30		
		A DÉDUIRE, pour vacances dans l'effectif et pour les hommes en petite permission 162,551 35		
		RESTE fr. 2,032,584 95		
<i>Viande.</i>				
23	b.	b) 15,006,920 rations, à 31 centimes. fr. 4,858,745 20		
		A DÉDUIRE, pour vacances dans l'effectif et pour les hommes en petite permission 327,240 15		
		TOTAL fr. 6,562,090 *	6,562,090 *	6,872,990 *
<i>Fourrages en nature.</i>				
23	c.	1,745,240 rations fortes, pour tous les chevaux d'officiers et pour les chevaux de troupe des guides et de l'artillerie, à fr. 1 55 fr. 2,353,374 *		
		1,342,470 rations ordinaires pour les chevaux de troupe des régiments de lanciers et de chasseurs, à fr. 1 50 1,745,211 *		
		4,098,585 *	4,020,194 *	4,202,594 *
		A DÉDUIRE, pour chevaux manquants. 60,391 *		
		RESTE fr. 4,020,194 *		
		A REPORTER fr. 10,591,284 *	10,591,284 *	11,135,584 *

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS voies pour l'exercice 1880.	DÉPENSES de l'exercice 1882.	OBSERVATIONS.																																																
Augmentation.	Diminution.																																																			
				<p>a) Décomposition de ces rations . . .</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2">JOURNÉES</th> <th rowspan="2">RATIONS.</th> </tr> <tr> <th>de marche.</th> <th>d'hommes aux hôpitaux.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Infanterie</td> <td>65,500</td> <td>10,515,650</td> </tr> <tr> <td>Cavalerie</td> <td>55,000</td> <td>2,096,500</td> </tr> <tr> <td>Artillerie</td> <td>45,000</td> <td>2,974,020</td> </tr> <tr> <td>Génie</td> <td>3,000</td> <td>523,045</td> </tr> <tr> <td>Bataillon d'administration</td> <td>550</td> <td>178,120</td> </tr> <tr> <td colspan="2"></td> <td>16,287,395</td> </tr> <tr> <td colspan="2"></td> <td>Reste</td> <td>45,697,545</td> </tr> </tbody> </table>	JOURNÉES		RATIONS.	de marche.	d'hommes aux hôpitaux.	Infanterie	65,500	10,515,650	Cavalerie	55,000	2,096,500	Artillerie	45,000	2,974,020	Génie	3,000	523,045	Bataillon d'administration	550	178,120			16,287,395			Reste	45,697,545																					
JOURNÉES		RATIONS.																																																		
de marche.	d'hommes aux hôpitaux.																																																			
Infanterie	65,500	10,515,650																																																		
Cavalerie	55,000	2,096,500																																																		
Artillerie	45,000	2,974,020																																																		
Génie	3,000	523,045																																																		
Bataillon d'administration	550	178,120																																																		
		16,287,395																																																		
		Reste	45,697,545																																																	
•	310,900	7,030,300	8,341,205 75	<p>b) Décomposition de ces rations . . .</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2">JOURNÉES</th> <th rowspan="2">Pour les pupilles de l'armée.</th> <th rowspan="2">RATIONS.</th> </tr> <tr> <th>de marche.</th> <th>d'hommes aux hôpitaux.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Infanterie</td> <td>65,500</td> <td>30,625</td> <td>10,515,650</td> </tr> <tr> <td>Cavalerie</td> <td>55,000</td> <td>»</td> <td>2,096,500</td> </tr> <tr> <td>Artillerie</td> <td>45,000</td> <td>»</td> <td>2,974,020</td> </tr> <tr> <td>Génie</td> <td>3,000</td> <td>»</td> <td>523,045</td> </tr> <tr> <td>Bataillon d'administén.</td> <td>550</td> <td>»</td> <td>178,120</td> </tr> <tr> <td colspan="2"></td> <td>30,625</td> <td>16,287,395</td> </tr> <tr> <td colspan="2"></td> <td>Reste</td> <td>15,666,920</td> </tr> </tbody> </table>	JOURNÉES		Pour les pupilles de l'armée.	RATIONS.	de marche.	d'hommes aux hôpitaux.	Infanterie	65,500	30,625	10,515,650	Cavalerie	55,000	»	2,096,500	Artillerie	45,000	»	2,974,020	Génie	3,000	»	523,045	Bataillon d'administén.	550	»	178,120			30,625	16,287,395			Reste	15,666,920														
JOURNÉES		Pour les pupilles de l'armée.	RATIONS.																																																	
de marche.	d'hommes aux hôpitaux.																																																			
Infanterie	65,500	30,625	10,515,650																																																	
Cavalerie	55,000	»	2,096,500																																																	
Artillerie	45,000	»	2,974,020																																																	
Génie	3,000	»	523,045																																																	
Bataillon d'administén.	550	»	178,120																																																	
		30,625	16,287,395																																																	
		Reste	15,666,920																																																	
•	235,400	4,262,504	3,401,060 47	<p>c) Décomposition du nombre de rations de fourrages :</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th rowspan="2">ARMES.</th> <th colspan="2">NOMBRE de chevaux</th> <th colspan="2">NOMBRE DE RATIONS</th> </tr> <tr> <th>d'officiers.</th> <th>de troupe.</th> <th>fortes.</th> <th>ordinaires.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td rowspan="3">Cavalerie</td> <td>Guides</td> <td>164</td> <td>1,228</td> <td>507,350</td> <td>»</td> </tr> <tr> <td>Lanciers</td> <td>528</td> <td>2,452</td> <td>119,720</td> <td>804,980</td> </tr> <tr> <td>Chasseurs</td> <td>164</td> <td>1,228</td> <td>59,800</td> <td>447,490</td> </tr> <tr> <td rowspan="2">Artillerie</td> <td>De campagne et train</td> <td>471</td> <td>2,386</td> <td>1,042,805</td> <td>»</td> </tr> <tr> <td>De siège</td> <td>57</td> <td>»</td> <td>13,805</td> <td>»</td> </tr> <tr> <td colspan="2">TOTAUX</td> <td>1,164</td> <td>7,200</td> <td>1,743,240</td> <td>1,342,470</td> </tr> <tr> <td colspan="2"></td> <td>8,484</td> <td></td> <td>3,085,710</td> <td></td> </tr> </tbody> </table>	ARMES.	NOMBRE de chevaux		NOMBRE DE RATIONS		d'officiers.	de troupe.	fortes.	ordinaires.	Cavalerie	Guides	164	1,228	507,350	»	Lanciers	528	2,452	119,720	804,980	Chasseurs	164	1,228	59,800	447,490	Artillerie	De campagne et train	471	2,386	1,042,805	»	De siège	57	»	13,805	»	TOTAUX		1,164	7,200	1,743,240	1,342,470			8,484		3,085,710	
ARMES.	NOMBRE de chevaux		NOMBRE DE RATIONS																																																	
	d'officiers.	de troupe.	fortes.	ordinaires.																																																
Cavalerie	Guides	164	1,228	507,350	»																																															
	Lanciers	528	2,452	119,720	804,980																																															
	Chasseurs	164	1,228	59,800	447,490																																															
Artillerie	De campagne et train	471	2,386	1,042,805	»																																															
	De siège	57	»	13,805	»																																															
TOTAUX		1,164	7,200	1,743,240	1,342,470																																															
		8,484		3,085,710																																																
•	544,500	11,292,894	9,832,266 20																																																	

BUDGET DE L'EXERCICE 1891.

N° DES ARTICLES.	LITTELLAS des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS demandés pour l'exercice 1891.	CRÉDITS votés pour l'exercice 1890.
		REPORT. fr.	10,591,284	11,135,584
		<i>Casernement des hommes a).</i>		
		Loyer des fournitures appartenant à la Société des lits militaires. (Contrat du 1 ^{er} octobre 1872 modifié par celui du 31 décembre 1877.)		
	a.	1,200 lits à deux places, à 20 francs par lit fr. 24,000		
		59,000 — à une place 15 — 585,000		
		600,000		
		Fournitures appartenant aux communes.		
	b.	b) 2,200,000 journées d'occupation de fournitures appartenant aux communes, à raison de 5 centimes fr. 110,000		
94		Fournitures appartenant à l'État.		
	c.	c) 881,605 journées d'occupation de fournitures appartenant à l'État, à raison de 2 centimes. fr. 17,655 90	760,450	769,450
		Dépenses diverses.		
		Lavage de couvertures, sacs de campement et menues réparations . . . fr. 4,755		
	d.	Renouvellement de couvertures et de sacs de campement; achat de toiles pour traversins, de tentes pour les bivacs, matelas, draps de lit, laine, et couchettes de fer et de bois 28,081 10		
		32,816 10		
		TOTAL. 760,450		
		<i>Renouvellement de la buffleterie et du harnachement.</i>		
		Infanterie fr. 45,000		
		Cavalerie 46,000		
25		Artillerie 12,000		
		Génie 1,900		
		Bataillon d'administration 100		
		105,000	105,000	
		A REPORTER. fr. 11,405,764	11,405,764	12,010,034

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS totés pour l'exercice 1889.	DÉPENSES de l'exercice 1888.	OBSERVATIONS.																																										
AUGMENTATION.	DIMINUTION.																																													
.	544,500	11,202,804	9,852,266 20	<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2">JOURNÉES.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>n) Décomposition des journées d'occupation.</td> <td> <table border="0"> <tr> <td>{</td> <td>Infanterie</td> <td>10,313,650</td> </tr> <tr> <td></td> <td>Cavalerie</td> <td>2,096,560</td> </tr> <tr> <td></td> <td>Artillerie</td> <td>2,574,020</td> </tr> <tr> <td></td> <td>Génie</td> <td>523,045</td> </tr> <tr> <td></td> <td>Bataillon d'administration</td> <td>178,120</td> </tr> <tr> <td></td> <td>Total.</td> <td>16,287,395</td> </tr> </table> </td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td> 40,200 fournitures de la Compté des lits militaires, à 363 jours d'occupation 14,673,000 journées. A déduire 1/10 pour non-occupation. 1,467,500 » RESTE. 13,205,700 » b) Fournitures appartenant aux communes 2,300,000 » c) — — à l'État 881,625 » ----- TOTAL ÉGAL. 16,287,395 </td> </tr> <tr> <td>.</td> <td>.</td> <td>769,450</td> <td>768,069 50</td> <td></td> </tr> <tr> <td>.</td> <td>.</td> <td>105,000</td> <td>284,984 08</td> <td></td> </tr> <tr> <td>.</td> <td>544,300</td> <td>12,167,344</td> <td>10,885,319 78</td> <td></td> </tr> </tbody> </table>	JOURNÉES.		n) Décomposition des journées d'occupation.	<table border="0"> <tr> <td>{</td> <td>Infanterie</td> <td>10,313,650</td> </tr> <tr> <td></td> <td>Cavalerie</td> <td>2,096,560</td> </tr> <tr> <td></td> <td>Artillerie</td> <td>2,574,020</td> </tr> <tr> <td></td> <td>Génie</td> <td>523,045</td> </tr> <tr> <td></td> <td>Bataillon d'administration</td> <td>178,120</td> </tr> <tr> <td></td> <td>Total.</td> <td>16,287,395</td> </tr> </table>	{	Infanterie	10,313,650		Cavalerie	2,096,560		Artillerie	2,574,020		Génie	523,045		Bataillon d'administration	178,120		Total.	16,287,395					40,200 fournitures de la Compté des lits militaires, à 363 jours d'occupation 14,673,000 journées. A déduire 1/10 pour non-occupation. 1,467,500 » RESTE. 13,205,700 » b) Fournitures appartenant aux communes 2,300,000 » c) — — à l'État 881,625 » ----- TOTAL ÉGAL. 16,287,395	.	.	769,450	768,069 50		.	.	105,000	284,984 08		.	544,300	12,167,344	10,885,319 78	
JOURNÉES.																																														
n) Décomposition des journées d'occupation.	<table border="0"> <tr> <td>{</td> <td>Infanterie</td> <td>10,313,650</td> </tr> <tr> <td></td> <td>Cavalerie</td> <td>2,096,560</td> </tr> <tr> <td></td> <td>Artillerie</td> <td>2,574,020</td> </tr> <tr> <td></td> <td>Génie</td> <td>523,045</td> </tr> <tr> <td></td> <td>Bataillon d'administration</td> <td>178,120</td> </tr> <tr> <td></td> <td>Total.</td> <td>16,287,395</td> </tr> </table>	{	Infanterie	10,313,650		Cavalerie	2,096,560		Artillerie	2,574,020		Génie	523,045		Bataillon d'administration	178,120		Total.	16,287,395																											
{	Infanterie	10,313,650																																												
	Cavalerie	2,096,560																																												
	Artillerie	2,574,020																																												
	Génie	523,045																																												
	Bataillon d'administration	178,120																																												
	Total.	16,287,395																																												
				40,200 fournitures de la Compté des lits militaires, à 363 jours d'occupation 14,673,000 journées. A déduire 1/10 pour non-occupation. 1,467,500 » RESTE. 13,205,700 » b) Fournitures appartenant aux communes 2,300,000 » c) — — à l'État 881,625 » ----- TOTAL ÉGAL. 16,287,395																																										
.	.	769,450	768,069 50																																											
.	.	105,000	284,984 08																																											
.	544,300	12,167,344	10,885,319 78																																											

BUDGET DE L'EXERCICE 1891.

N ^{OS} DES ARTICLES.	LITÉRAS des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS	CRÉDITS
			demandés pour l'exercice 1891.	totés pour l'exercice 1890.
		REPORT. fr.	11,465,734	12,010,034
1	»	Frais de route et de séjour	•	130,000
		<i>Transports généraux.</i>		
26	»	Transport de matériel; fourniture de voitures à des militaires malades ou blessés, etc.	100,000	100,000
		<i>Chauffage et éclairage des corps de garde.</i>		
27	•	Fournitures de combustibles aux corps de garde établis dans les places de garnison, les forts, les camps et les bivacs; chauffage et éclairage de quelques logements de troupes; location de corps de garde dans les cantonnements, etc.	170,000	170,000
		<i>Remonte.</i>		
		<i>(Remonte ordinaire, calculée à raison de $\frac{1}{8}$ de l'effectif en chevaux.)</i>		
		<i>Achat de chevaux.</i>		
		460 chevaux de chasseurs et de lanciers, à fr. 1,100. . fr. 506,000		
		154 — de guides, à 1,150. . . 177,100		
	a.	101 — de selle d'artillerie, à 1,150. . . 116,150		
		198 — de trait — à 850. . . 168,300		
		Supplément pour l'achat de chevaux de trait irlandais pour les batteries à cheval : $\frac{1}{8}$ de 160 chevaux = 20 chevaux à 500 francs 0,000		
28		073,550		
	b.	Primes à accorder pour l'achat de chevaux nés et élevés en Belgique. 10,000	997,950	997,950
	c.	Achat des chevaux destinés à remplacer ceux qui sont donnés aux sous-officiers nommés sous-lieutenants dans la cavalerie et l'artillerie. 14,400		
		TOTAL DU CHAPITRE VIII. fr.	12,733,684	13,407,984

DIMINUTION.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés pour l'exercice 1880.	DÉPENSES de l'exercice 1888	OBSERVATIONS.
AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
»	544,300 »	12,167,344 »	10,885,319 78	
»	130,000 »	150,000 »	130,499 90	
»	»	100,000 »	144,114 74	
»	»	170,000 »	183,073 77	
»	»	997,950 »	940,850 »	
»	674,300 »	15,565,294 »	12,283,860 19	
674,300 »				

BUDGET DE L'EXERCICE 1891.

N° DES ARTICLES.	LITTELLAS des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS	CRÉDITS
			demandés pour l'exercice 1891.	votés pour l'exercice 1890.
CHAPITRE IX.				
TRAITEMENTS DIVERS ET HONORAIRES.				
Traitements de non-activité.				
<i>1° Pour motifs de sante.</i>				
	EFFECTIF.			
	1	Colonel, à	6,575 . 6,575 »	
	6	Majors, à	4,125 . 24,750 »	
	12	Capitaines de 1 ^{re} classe ou en premier ou commandants	5,000 . 56,000 »	
	8	— de 2 ^e — ou en second de 1 ^{re} classe	2,550 . 20,400 »	
	4	— de 3 ^e — ou en second de 2 ^e classe	2,500 . 9,410 »	
	3	Lieutenants, à	1,800 . 5,400 »	
	2	Sous-lieutenants, à	1,575 . 5,150 »	
	30	TOTAL	105,515 »	
		A DÉDUIRE : $\frac{1}{2}$ % pour médicaments	527 57	
			104,987 43	
		<i>2° Par mesure d'ordre.</i>		
	2	Capitaines de 1 ^{re} classe ou en premier ou commandants	2,000 . 4,000 »	
	4	— de 2 ^e — ou en second de 1 ^{re} classe	1,700 . 6,800 »	
	4	— de 3 ^e — ou en second de 2 ^e classe	1,575 . 6,500 »	
	7	Lieutenants, à	1,200 . 8,400 »	
	2	Sous-lieutenants, à	1,050 . 2,100 »	
	10	TOTAL	27,600 »	
		A DÉDUIRE : $\frac{1}{2}$ % pour médicaments	138 »	
			27,462 »	145,000 » 145,000 »
		<i>3° Employés civils.</i>		
	4	Employés civils de l'administration centrale du Ministère de la Guerre ou des administrations qui ressortissent à ce Département	5,500 »	
	4			
	50			
		<i>Honoraires.</i>		
	b.	Honoraires d'avocats et frais de procédure	7,050 57	
		<i>Frais de route, de séjour et de représentation.</i>		
	a.	Voyages, missions et déplacements ordinaires des officiers et des fonctionnaires et employés civils des administrations ressortissant au Département de la Guerre; voyages des officiers admis à la pension pour se rendre dans le lieu de leur domicile à l'intérieur du royaume; bourses de voyage aux officiers	125,000 »	
	b.	Frais de route et de séjour du Ministre	5,000 »	150,000 » 20,000 »
	c.	Aux généraux et officiers supérieurs qui se trouvent dans une position spéciale	20,000 »	
		TOTAL DU CHAPITRE IX. fr.	295,000 »	105,000 »
			AUGMENTATION.	

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS voies pour l'exercice 1889.	DÉPENSES de l'exercice 1888.	OBSERVATIONS.
ACCROISSMENT.	DIMINUTION.			
•	•	145,000 •	151,564 16	
130,000 •	•	20,000 •	13,059 05	
130,000 •	•	165,000 •	164,624 11	
130,000 •				

BUDGET DE L'EXERCICE 1891.

N° DES ARTICLES.	LITTRAS des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS demandés pour l'exercice 1891.	CRÉDITS votés pour l'exercice 1890.
CHAPITRE X.				
PENSIONS ET SECOURS.				
	a.	Pensions temporaires et arriérés fr. 160,000 »		
	b.	Premier terme des pensions civiles et militaires 15,800 »		
51	c.	Secours à des militaires et à d'anciens militaires, à leurs veuves et à leurs familles, à des employés ou à d'anciens employés du Ministère de la Guerre, à leurs veuves et à leurs familles. 24,000 »	247,800 »	212,800 »
	d.	Secours à des sous-officiers et soldats réformés pour des infirmités contractées par le fait du service et qui ne leur donnent pas droit à une pension 50,000 »		
		TOTAL. . . . fr. 247,800 »		
		TOTAL DU CHAPITRE X. fr.	247,800 »	212,800 »
CHAPITRE XI.				
DÉPENSES IMPRÉVUES.				
52	*	Dépenses imprévues non libellées au Budget; achat de décorations militaires; secours à accorder éventuellement à des personnes étrangères à l'armée, en cas d'accidents dont la responsabilité incombe au Département de la Guerre; frais de l'école pratique des travaux de campagne; dépenses occasionnées par la réception des officiers étrangers qui assistent aux manœuvres, etc.	25,085 »	25,085 »
		TOTAL DU CHAPITRE XI. fr.	25,085 »	25,085 »
			AUGMENTATION. . . . fr.	

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés pour l'exercice 1889.	DÉPENSES de l'exercice 1888.	OBSERVATIONS.
AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
55,000 »	•	102,800 »	180,016 50	
55,000 »	»	102,800 »	180,016 50	
35,000 »				
•	»	23,085 »	13,972 88	
•	»	23,085 »	13,972 88	

BUDGET DE L'EXERCICE 1891.

NUMÉROS des CHAPITRES.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS demandés pour l'exercice 1891.	CRÉDITS voies pour l'exercice 1890.
<i>Récapitulation.</i>			
I.	Administration centrale fr	492,000	492,000
II.	Etats-majors	1,572,510	1,572,510
III.	Service de santé des hôpitaux	1,265,500	1,265,500
IV.	Solde des troupes	27,901,878	26,693,478
V.	Établissements d'instruction supérieure	285,650	285,750
VI.	Établissements et matériel de l'artillerie	1,568,825	1,568,825
VII.	Matériel du génie	1,550,000	1,550,000
VIII.	Pain, viande, fourrages et autres prestations	12,765,684	13,407,984
IX.	Traitements divers et honoraires	295,000	163,000
X.	Pensions et secours	247,800	212,800
XI.	Dépenses imprévues	25,085	25,085
TOTAUX fr.		46,854,732	46,854,732

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CREDITS votés pour l'exercice 1889.	DÉPENSES de l'exercice 1888.	OBSERVATIONS.
AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
•	•	492,000	498,987 85	
•	•	1,572,510	1,580,409 53	
•	•	1,262,500	1,261,850 70	
508,400	•	26,586,068	26,808,569 77	
900	•	285,750	321,928 40	
•	•	1,568,825	1,568,824 52	
•	•	1,550,000	1,654,946 73	
•	674,500	15,565,204	12,283,860 19	
130,000	•	165,000	164,624 11	
35,000	•	162,800	180,016 50	
•	•	23,085	13,972 88	
674,300	674,500	46,854,732	46,007,090 76	

(372)